



H E D O N I S M E F E M I N I N E T S E X U A L I T E A N I M A L E

Bio-anthropologie de l'hédonisme féminin : le passage de la polyandrie à la polyandrogynie universelle comme conformité aux lois de la vie.

Pierre Bamony

Lierre & Coudrier éditeur

Publication originale par Hommes et faits, Lierre et Coudrier éditeur, novembre 2005

Si vous utilisez ce texte pour vos recherches ou votre documentation, veuillez citer vos sources.

Lierre & Coudrier éditeur

Réalisé par Lierre & Coudrier éditeur, organisme sans but lucratif, éditeur en ligne sur Internet.

La Paguère,

31230 – Mauvezin France

Adresse électronique: info@hommes-et-faits.com

Site Internet : **Hommes et Faits** >www.hommes-et-faits.com/Dial<

Téléphone : 33 (0)5 61 94 16 09

Si vous désirez être informé de nos nouvelles publications, envoyez un mail à resiek@free.fr

Tous droits réservés. Toute reproduction de ce livre, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur. Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque moyen que ce soit, tant électronique que mécanique, et en particulier par photocopie ou sur tout support numérique, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.

© Copyright 2006 – Pierre Bamony – Lierre & Coudrier

Illustration en couverture :

Dépôt légal – Bibliothèque nationale, 1^e trimestre 2006

Édité sur le Web, accès international

Retrouver toutes les **publications de l'auteur**

http://www.hommes-et-faits.com/AA_Parutions/Pb_Livres_01.html

Découvrez l'**Espace Librairie**

http://www.hommes-et-faits.com/AA_Ventes/index.html

En savoir plus sur l'auteur, lire d'autres articles

<http://www.hommes-et-faits.com/Dial/spip.php?article75>

Résumé

Les sociobiologistes contemporains, notamment les spécialistes du comportement sexuel des animaux, jusqu'à nos jours sont unanimes à soutenir que le but de l'activité sexuelle répond à des conditions démographiques. L'animal, en général, copule pour se reproduire. Or, et tel est le sens de notre démonstration ici, un tel consensus scientifique néglige un fait fondamental chez le vivant : la recherche du plaisir sexuel.

D'une part, l'infidélité au féminin observée chez un grand nombre d'animaux, autant que la variété et la multiplicité des copulations n'obéissent pas uniquement à des nécessités de reproduction. En effet, la mutation chez certaines espèces végétales et animales a abouti à une reproduction asexuée. Dès lors, les relations sexuelles se fondent davantage sur la recherche du plaisir que sur le seul souci de reproduction d'une espèce.

D'autre part, cette exigence du plaisir au féminin a conduit, par-delà les diverses raisons contingentes qui les instituent, à des formes multiples de polyandrie. Celle-ci permet à la femme une situation confortable de jouissance sexuelle continue avec plusieurs partenaires, passagers ou permanents.

Finalement, les *Na* de Chine, une société de célibataires polyandrogynes instituent un système de relations sexuelles qui excluent le mariage et ses avatars conflictuels, comme la jalousie. Ils respectent la souveraine liberté des femmes à user sexuellement de leur corps comme bon leur semble, sans inhibition ni préjugés moraux, et réalisent ainsi les inclinations de la nature. La vie sociale *na* est conjointe à la libre activité sexuelle des individus, femmes et hommes. Mieux, elle prémunit même celle-ci contre les dérives des flambées de testostérone du masculin.

Mots-clefs :

polygamie, mariage, infidélité, coépouses, sexualité, polyandrie, polyandrogynie, plaisir, procréation, biologie, anthropologie, hédonisme.

Auteur

Pierre Bamony, Doctorat d'Anthropologie Sociale et d'Ethnologie (Université Blaise Pascal - Clermont II - 2001), Doctorat de 3^e cycle de Philosophie (Paris IV Sorbonne), D. E. A. d'Anthropologie (E.H. E. S. S -Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - de Paris), Maîtrise de Philosophie- Licence de Philosophie- Baccalauréat. – Actuellement, il est Professeur de Philosophie dans un Lycée et de Sociologie dans

une classe préparatoire aux Instituts de Formation aux Soins Infirmiers. Il a fait de la recherche anthropologique et socio- anthropologique qui a donné lieu à un certain nombre de publications :

To Eskhaton, le triangle de la mort — Essai d'anthropologie critique — (Grenoble, Thot 2000, 559 p. <www.editionsthot.com>) ;

La solitude du mutant — Éloge de la bi-culture (Étude des rapports entre Français et Communautés étrangères à partir de sa propre expérience au milieu des Français. Cette perspective s'apparente à une démarche de "sociologie participative"), Grenoble, Thot, 2001, 426 p. <www.editionsthot.com>

Structure apparente, structure invisible. L'ambivalence des pouvoirs chez les Lyéla du Burkina Faso (thèse de doctorat d'anthropologie sociale et d'ethnologie), publié en juin 2004 par l'ANT — Atelier National de reproduction des Thèses — Université Lille III ; des articles scientifiques dans diverses revues spécialisées et dans « Anthropos », en particulier.

Introduction

La polyandrie est, en général, supposée rare. Cette hypothèse semble fondée eu égard aux formes matrimoniales les plus répandues comme la monogamie, la polygamie, la polygynie simultanée, effective ou sérielle. Même quand on rencontre des formes de cette espèce d'union chez des populations humaines, on n'hésite pas à la qualifier de fausse polyandrie, préférant réserver la véritable figure – cette distinction nous paraît arbitraire par rapport aux actrices elles-mêmes de cette forme de vie matrimoniale - à quelques peuples comme les Bahima de l'Afrique orientale, certaines communautés d'Esquimaux, les Toda de l'Inde ; voire quelques populations du Tibet.

Au fond et au-delà de l'union matrimoniale, lorsqu'il s'agit des pratiques sexuelles de la femme, soit on a tendance à méconnaître le fait qu'il existe dans le monde des sociétés où la liberté sexuelle de la femme est tout autant large que celle du masculin ; soit on éprouve de la gêne, de la pudeur même à examiner ce fait humain en oubliant qu'on met en avant les inhibitions morales généralisées. On assiste également à une telle attitude par rapport à l'homosexualité comme si la recherche du plaisir des individus humains doit se limiter à la seule reproduction de l'espèce par l'union hétérosexuelle.

Si la polyandrie est considérée comme le pendant de la polygamie, et si l'on veut renoncer aux préjugés culturels surannés du masculin à l'égard de la femme en

tâchant de traiter de façon égale les deux genres d'êtres humains, les raisons qui expliquent l'existence de la seconde pourraient être, suivant des figures différentes, semblables à celles qui rendent compte de la première. Si l'on s'en tient à la définition stricto sensu de ces termes, ils sont assimilables. En effet, des biologistes comme Jared Diamond considèrent que la polyandrie peut s'entendre comme l'union simultanée, souvent durable d'une femme et de plusieurs hommes. Il en est de même du terme polygamie qui, selon le Robert, est employé pour qualifier un homme qui a plusieurs femmes. Sans lui être totalement identifiée, la polygamie (poligamos « qui a plusieurs femmes ») est, néanmoins, différent du premier en ce que le terme grec « gamos » signifie « union » et aussi « mariage »¹.

En effet, dans la pratique de certaines sociétés, entre autres, chez beaucoup de peuples de l'Afrique de l'Ouest, le polygame épouse une première femme qui est l'unique épouse acquise suivant les procédés matrimoniaux en vigueur chez ces populations. Mais, les occurrences de la vie peuvent l'amener ultérieurement à prendre d'autres femmes qui ne bénéficient pas du même statut que la première épouse. En revanche, le polygyne, tout comme la polyandre, est un individu qui vit en union libre avec deux ou plusieurs partenaires sexuel(le)s simultanément(e)s.

Quant aux formes de la polyandrie, qui est l'objet de l'analyse présente, elles peuvent varier et évoluer jusqu'à la polyandrogynie qui peut être définie comme la multiplicité des partenaires et la discontinuité des relations sexuelles. Or, dans toute union permanente, discontinue ou éphémère, il y a la recherche effrénée du plaisir sexuel comme accomplissement biologique. C'est ce qui, dans la polyandrie ou dans la polyandrogynie conduit à des accouplements répétés, à des liaisons sexuelles fréquentes en vue non seulement d'assurer la reproduction des espèces mais essentiellement du plaisir que celles-ci procurent dans l'effectuation de cet acte. Cette recherche du plaisir sexuel chez le vivant en général, et chez l'espèce humaine en particulier, plaisir qui est source d'achèvement et de sérénité biochimique dans l'organisme, nous a conduit à cette hypothèse : *suivant le modèle socioculturel des Na de Chine, la liberté sexuelle de la femme serait le commencement du progrès de l'espèce humaine.*

Pour vérifier cette hypothèse, nous nous attacherons à montrer l'existence du polypartenariat sexuel dans la nature. Puis, nous verrons que la polyandrie, sous ses diverses figures, est un fait humain permanent. Enfin, avant d'analyser le modèle social

1 — Alain Rey (sous la direction de) (1992): *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris.

des *Na* de Chine, nous étudierons quelques cas de polyandrie dans la France contemporaine.

I — La recherche du plaisir dans le polypartenariat sexuel comme nécessité biologique et comme phénomène universellement répandu dans la Nature

Epicure, dans sa fameuse Lettre à Ménécée, insiste sur un point fondamental du vivant : qu'il s'agisse de l'espèce humaine ou de tous les autres genres d'êtres vivants, le vivant est mû par la recherche de l'*hédoné*, c'est-à-dire du plaisir. Les diverses formes de ses comportements s'expliquent par l'amour, voire les plaisirs des sens. Chez l'espèce humaine, la recherche du plaisir peut être considérée comme le souverain bien. Et c'est en ce sens qu'Epicure écrit : « Et c'est pourquoi, nous disons que le plaisir est le principe et la fin de la vie bienheureuse. Car c'est lui que nous avons reconnu comme le bien premier et connaturel, c'est en lui que nous trouvons le principe de tout choix et de tout refus², et c'est à lui que nous aboutissons en jugeant tout bien d'après l'affection comme critère » [1997 : 221-223]. Dès lors, le plaisir est inhérent à la nature du vivant et il l'accompagne de façon constante. On comprend que dans le règne animal, hormis l'espèce humaine que ses représentations culturelles, ses conventions morales, ses inhibitions psychologiques torturent toujours et l'empêchent souvent de s'adonner à la jouissance sexuelle, les individus se livrent sans retenue à la recherche des plaisirs. Les causes fondamentales de cette frénésie du vivant sont non seulement la reproduction des espèces, mais aussi le désir du plaisir pour lui-même, comme nous allons le montrer à travers quelques espèces animales³.

2 — Il convient de le souligner : Epicure prône la recherche du plaisir comme le bien absolu qu'il est donné au vivant de connaître. Mais, le sens de son hédonisme n'a rien à voir avec celui qui a été réinventé à la Renaissance à partir de sa philosophie, ni avec celui du Marquis de Sade qui faisait l'apologie du plaisir à tout pris. Bien au contraire, Epicure était un ascète que la simple eau, quand il avait soif, et le simple pain sec, quand il avait faim, rendaient aussi heureux que les Dieux. Néanmoins, ce qui demeure fondamental dans sa théorie, c'est la recherche du plaisir, quelles que soient ses formes, et l'unique moteur du vivant, en dehors de toute considération morale.

3 — Depuis la fameuse hiérarchisation des facultés du vivant par Aristote (*De l'âme*), tous les philosophes après lui, n'ont pu s'empêcher de soutenir, par orgueil anthropocentrique, l'idée selon laquelle seul l'Homme est doué d'intelligence. En effet, selon Aristote, au plus bas degré du vivant, on trouve l'âme nutritive ou végétative qui est propre aux plantes, aux arbres, aux fleurs, puis l'âme sensitive qui apparaît dans le monde animal, enfin au sommet, il y a la raison ou l'âme intellectuelle qui est l'apanage de l'Homme. Celle-ci est le fondement de la supériorité de l'Homme par rapport aux autres espèces vivantes, lequel est considéré comme le sommet de l'évolution. Il a fallu attendre le vingtième siècle pour voir la fin de ce mythe. Les chercheurs biologiques contemporains démontrent que toutes les espèces vivantes développent une forme d'intelligence spécifique d'adaptation à leurs conditions de vie propres. Et on le voit dans les stratégies de la recherche du plaisir. On pourrait, avec Michel Juvet, dire que la différence essentielle entre l'Homme et les autres espèces vivantes réside en ce que les dernières ont seulement conscience

➤ I — a — Le monde des oiseaux

Les philosophes, entre autre champs du savoir, en insistant sur l'instinct de reproduction caractéristique du vivant en général et des animaux en particulier, ont négligé un fait fondamental : aucune espèce vivante ne se reproduirait elle-même, ne mettrait autant d'énergie à cette fin si la nature n'avait pour ainsi dire attaché du plaisir aux modes de reproduction. Ainsi, Nick Davies de l'Université de Cambridge (Grande-Bretagne), spécialiste du comportement de certaines espèces d'oiseaux, a remarqué que la femelle fauvette, un passereau européen, multiplie les relations sexuelles avec divers partenaires afin d'amener les mâles à l'aider à nourrir ses petits. A cette fin, elle développe une double stratégie de manipulation de ses partenaires mâles : d'une part, elle varie son plaisir en multipliant ses accouplements, d'autre part, elle « fait croire » à chacun d'eux qu'il est le père effectif de la nichée, ce qui les amène tous au dur labeur de l'élevage des petits. C'est en ce sens que ce chercheur observe : « *Le nombre des bouchées de nourriture qu'un mâle fauvette apporte à ses petits est en relation directe avec le nombre d'occasions qu'il a eu de copuler avec la mère lors de sa dernière période de fertilité* » (in *Sciences et Avenir* n°667- septembre 2002, p.59).

Cette recherche du plaisir autour de la reproduction ne relève pas seulement du fait de la femelle, mais aussi des mâles. Deux exemples le montrent fort bien : le premier concerne une variété d'oiseaux européens appelés communément gobe-mouches noirs ou encore becfigues. Le mâle est polygyne. Pour constituer son groupe de femelles, il s'emploie à repérer un trou dans un arbre dont il se sert pour faire son nid. Puis il dessine son territoire autour de celui-ci avant de chercher à séduire une femelle avec laquelle il s'empresse de s'accoupler. Lorsque la première conquête pond et se charge de la couvée, le mâle s'en désintéresse aussitôt pour entreprendre d'autres aventures dans les mêmes conditions. Jared Diamond remarque que chez cette espèce d'oiseaux il y a presque autant de mâles que de femelles, et il y a donc des gagnants et des perdants : les premiers figurent parmi les mâles robustes et âgés qui arrivent à constituer une polygynie importante ; les seconds sont les célibataires encore inexpérimentés. Ici, ce ne sont pas les femelles qui manipulent pour avoir plus de plaisir et, conséquemment, une reproduction sûre et importante. Selon cet auteur, « *la clé de cette duperie, c'est que les mâles polygynes font bien attention à laisser entre les deux ménages un espace de quelques centaines de mètres, où s'interposent les territoires des nombreux autres mâles... Les mâles polygynes acceptent les*

d'elles-mêmes. L'homme seul peut, en effet, affirmer : « *Je suis conscient d'être conscient* » de moi-même. (*Le sommeil et le rêve*, Point/Seuil, Paris 1992, P.123).

inconvenients d'un deuxième foyer éloigné afin de tromper la deuxième compagne convoitée en lui cachant l'existence du premier ménage... Si elle découvre après la ponte que son mâle est polygyne, il est trop tard pour faire quoi que ce soit » [1999 : 45-46]. Le souci de ces oiseaux mâles n'est pas seulement l'inclination à la reproduction mais bien essentiellement la recherche du plaisir auquel donne lieu cette loi de la nature. Autrement dit, on ne comprendrait pas que cet oiseau mâle dépense tant d'énergie à s'accoupler pour se reproduire puisque sa première liaison suffisait à cette fin. C'est donc la recherche du plaisir qui amène Jared Diamond à observer que « l'ampleur de l'activité sexuelle du gobe-mouches paraît phénoménal pour l'être humain » [1999 : 46]

Certes, dans l'étude du comportement sexuel animal, les sociobiologistes insistent davantage sur la nécessité de la reproduction que sur la recherche du plaisir. Pourtant, les études conduites en neurobiologie, depuis au moins les années 1954, tendent à montrer qu'il doit y avoir un lien entre certaines fonctions cérébrales et les sources de plaisir, entre autres, sexuelles. Ainsi en est-il des expédiences effectuées sur les souris par les neurologues américains James Olds et Peter Milner qui semblent le prouver. En effet, ils ont implanté dans le cerveau de leurs cobayes de minimes électrodes vecteurs de stimulations électriques. Ils observent que celles-ci aiment revenir sans cesse au lieu de leur cage où elles ont reçu une décharge. Mieux, les rats surent faire marcher eux-mêmes le levier qui provoquent cette décharge en obtenant ainsi la stimulation du centre de leur cerveau qui génère leur plaisir. Pour ces neurologues, une hypothèse s'imposa à ce moment-là, à savoir que « *les stimulations électriques activaient un « centre du plaisir ». Le creuset cérébral où prenait naissance la sensation de plaisir était un système de cellules nerveuses émergeant du mésencéphale, traversant l'hypothalamus latéral et alimentant une partie importante du cerveau antérieur en dopamine. On en déduisit que la dopamine est le neuromédiateur du plaisir. De fait, lorsque les animaux consomment un aliment qu'ils apprécient, qu'ils copulent ou qu'ils sont sous l'effet de drogues, telles la cocaïne, les amphétamines, l'héroïne ou la nicotine, la dopamine est libérée en grande quantité dans le cerveau.* » [in *Pour la Science : Cerveau et Psycho* n°2-Trimestre juin- août 2003, p.43]. Il n'en demeure pas moins qu'en dépit de l'évidence de cette expérience, l'on se demande encore si les rats, ou les autres espèces vivantes, hormis l'Homme, peuvent ressentir du plaisir au même titre que ce dernier. Nous pensons que si le cerveau est assez semblable chez tous les mammifères, cette interrogation n'a plus lieu d'être ; et que tout vivant, comme l'espèce humaine, éprouve des sensations de plaisir, notamment

sexuelles, à moins de persister dans la croyance que les vieux préjugés des philosophes grecs, comme Aristote, demeurent toujours vrais.

Mieux, l'exemple du comportement des femelles gobe-mouches noires semble militer en faveur de notre thèse. Car dans l'attrait du plaisir- reproduction, les femelles gobe-mouches ne sont pas en reste quant au jeu de duperie dont il a été précédemment question. En effet, une équipe de chercheurs s'avise de priver une vingtaine de femelles de leur partenaire alors qu'elles couvaient leurs œufs. Quelques-unes d'entre elles ne tardent pas à séduire d'autres mâles pour s'accoupler avec eux. Comme l'écrit à juste titre Jared Diamond « *trois d'entre elles copulent effectivement, sans préjuger des autres accouplements qui ont pu avoir lieu à l'insu des observateurs. De toute évidence, ces femelles essayaient de tromper les mâles en faisant croire qu'elles étaient fertiles et disponibles* »⁴ [1999 : 81]

Ainsi, et malgré l'hypothèse des biologistes comme Jared Diamond, selon laquelle seule l'espèce humaine, parmi les vivants, est la seule à s'adonner à l'amour par plaisir et non pas forcément par nécessité de procréation, il nous semble que tous les vivants ayant en partage la même structure génétique fondamentale, recherchent par nécessité le plaisir au même titre que la reproduction. Cette thèse est valable pour tous sans exception. Suivant notre hypothèse, on peut mieux comprendre le comportement sexuel du paon qui dépense un trésor d'énergie pour tenter de séduire une femelle afin de satisfaire son besoin sexuel. Pour atteindre son but il n'hésite pas à mettre sa vie en danger pour montrer qu'il a la plus belle et la plus encombrante parure caudale possible ; d'autant plus que la concurrence avec d'autres mâles est rude et que c'est la femelle qui choisit en dernier ressort le plus beau, le plus vigoureux d'entre ses partenaires rivaux. Cette exposition de soi au danger et cette recherche active du plaisir sexuel sont bien montrés dans la manière dont Bryan Sykes décrit le comportement paradoxal du paon : « *Pour le mâle, soigner et étaler le plumage spectaculaire de sa queue, avec ses verts iridescents, ses bleus et son or bruni, est un*

4 — Le but de cette manœuvre, selon ce biologiste, consiste à amener les mâles ainsi trompés à nourrir les oisillons comme si c'était leur propre progéniture. Cependant, une telle hypothèse ne saurait, à elle seule, expliquer cette ingéniosité des vivants. En effet, dans son ouvrage, *L'agression* (Champs/Flammarion, Paris) Konrad Lorenz analyse le comportement d'une variété de mouches appelées dansantes qui montre que, par-delà la reproduction, il y a le penchant au plaisir d'abord. C'est en ce sens qu'il écrit : « *Le mâle capture et présente à la dame de son choix immédiatement avant l'accouplement, un insecte de taille convenable. Pendant qu'elle est occupée à le déguster, il peut s'accoupler avec elle... Dans une autre espèce nord américaine, le mâle tisse un joli ballon blanc destiné à attirer visuellement l'attention de la femelle, et qui contient quelques petits insectes que la femelle mange pendant l'accouplement.* » [1997 : 69-70] Cette stratégie démontre, à l'évidence, que c'est l'appétit sexuel et sa récompense, le plaisir, qui animent ces mâles de mouches dansantes.

*énorme fardeau. Il est encombrant, lourd et même dangereux : beaucoup plus visible, l'oiseau devient aussi beaucoup plus exposé aux prédateurs. Mais sans sa magnifique queue, il n'a absolument aucune chance d'avoir la moindre relation sexuelle.*⁵ » [2004 : 165]. Cette frénésie pour la recherche du plaisir sexuel se vérifie tout aussi bien chez d'autres espèces vivantes dont nous retiendrons ici quelques exemples.

➤ I — b — L'enjeu du plaisir chez quelques mammifères comme les simiens

Si, dans la production de l'hétérosexue chez les vivants, la Nature n'avait pour seule finalité la perpétuité des espèces, elle aurait procédé autrement. Car il existe des espèces vivantes chez lesquelles la reproduction s'effectue sans accouplement sexuel. Ainsi en est-il d'un certain nombre d'espèces de poissons. Le Pr. Bryan Sykes cite l'exemple de labres à tête bleue chez lesquels plusieurs sont liées à un mâle. Comme cette variété a su résoudre le problème de la fixité de la sexualité, lorsque le mâle vient à disparaître pour diverses raisons, la plus grosse femelle parmi le harem va subir une transformation qui l'amène, au bout d'une semaine, à devenir mâle et à poursuivre, en temps opportuns, la reproduction de l'espèce en fécondant, par son propre sperme, les œufs des autres femelles. Mieux, il existe même une reproduction asexuée des espèces. Tel est le cas du lézard à queue du fouet qui vit dans le sud-ouest des Etats-Unis. Selon l'auteur cité ci-dessus « *ces lézards ont élaboré une façon très simple et très directe de se reproduire qui, en apparence, semble extrêmement séduisante du point de vue de l'efficacité. L'espèce prospère, les lézards sont parfaitement sains ; tous descendent d'une même femelle qui a découvert le moyen de se reproduire sans mâle* » [2004 : 112].

La nature compte ainsi un certain nombre de femelles asexuées qui se reproduisent de manière parthénogénétique, c'est-à-dire par naissance virginale. Cependant, le nombre d'espèces vivantes qui se reproduisent de cette façon n'est pas aussi infini ni

5 — Konrad Lorenz intitule un chapitre de son livre, *L'agression*, « une société sans amour ». Entre autres exemples, il cite celui de la cigogne mâle. Il est démontré que celui-ci ne s'attache guère à aucune femelle. Il ne semble même pas reconnaître celle avec laquelle il s'est reproduit l'année d'avant. Quand il revient en Europe pour la saison des amours, il se contente de refaire son nid et d'attirer n'importe quelle femelle qui est à sa portée. Ce qui compte, c'est le plaisir lié à la reproduction. Une fine observation d'un couple de cigognes montre l'indifférence du mâle par rapport à son infidélité, même quand il est pris en flagrant délit. Ayant acquis une nouvelle conquête, « *tous deux étaient déjà bien en train de réparer le nid quand l'ancienne femelle fit irruption. Il y eut alors une lutte à mort entre les deux dames cigognes, à laquelle le mâle assista impassible contre la nouvelle, ou, peut-être, la nouvelle contre l'ancienne. Finalement, la cigogne étrangère, vaincue par l'épouse « légale » s'envola. Après cet échange de femme, le sieur cigogne reprit sa besogne de restauration au point même où elle avait été interrompue par le combat des deux rivales.* » [1997 : 151]

varié comme la reproduction sexuée. D'autant plus que dans ce dernier genre de perpétuation d'une espèce, on assiste à beaucoup de violences, de conflits, de combats ; ce qui est le propre du règne des vivants obéissant aux lois de la reproduction sexuée. Si donc les mâles se combattent avec un tel acharnement pendant la saison de la reproduction, pour avoir les faveurs d'une femelle, on doit reconnaître que le motif éminent de cette dynamique animale demeure essentiellement l'attrait du plaisir. C'est en ce sens que nous adhérons aux questionnements de Rachel Fléaux, auteur de l'article sur « l'infidélité au féminin » (*in Sciences et Avenir* n°667-septembre 2002) : « *Comment qualifier autrement, en effet, ces femelles macaques ou chimpanzés aussi impérieuses qu'impudentes ? Ou le vagabondage sexuel chez les femelles babouins⁶ vivant elles aussi en harem ? Et encore, la masturbation et l'homosexualité chez les femelles bonobos ?* » (pp.58-59). Dans les groupes d'animaux où les femelles instaurent la libre activité sexuelle avec les mâles sans distinction, les comportements sont quelque peu adoucis. La paix y règne presque, puisque, faute d'enjeu de combats pour la satisfaction des besoins sexuels, la propension des mâles à s'accaparer des femelles s'atténue.

Cependant, on ne peut en dire autant de tous les mammifères, surtout lorsque la loi du plus fort domine parmi les mâles du groupe. Les combats entre ceux-ci s'expliquent par deux phénomènes essentiellement : d'abord, lorsque le choix est laissé à la femelle du meilleur rival, il s'agit de démontrer, par des combats singuliers et violents, le choix des meilleurs partenaires sexuels. Tel est le cas des antilopes topis qui vivent en Afrique de l'Ouest. Pendant la saison de la reproduction, les mâles se regroupent dans un grand espace pour se livrer à de durs combats⁷ et disputer ainsi les faveurs des femelles. Ceux d'entre les mâles qui sortent victorieux de ces luttes se voient courtisés par toutes les femelles pour s'accoupler avec eux. Il advient que des femelles

6 — Certes, dans certains cas, la tromperie ou, plus exactement, le vagabondage sexuel peut avoir pour but d'assurer la survie des petits. C'est ainsi que chez les langur hanuman, les femelles consentent volontiers à copuler avec plusieurs mâles pour tenter ainsi de parer au meurtre des petits par ces derniers puisque ceux-ci sont « *d'avantage dominés par leurs pulsions de désirs sexuels, leurs flambées de testostérone...* » (*in Sciences et Avenir* n°667 – septembre 2002, p.60). Dans tous les cas, les femelles tirent un net avantage : multiplier et varier ses plaisirs, d'une part, éviter le meurtre de leurs petits, d'autre part.

7 — Konrad Lorenz soutient dans son ouvrage, *L'agression*, que les combats parmi les animaux en général n'ont pas une finalité mortifère comme l'espèce humaine en donne la preuve. Il s'agit le plus souvent d'intimider l'adversaire, c'est-à-dire de l'amener à reconnaître la position dominante du plus fort afin que le plus faible s'y soumette. Une fois la soumission obtenue, les combats cessent aussitôt. Mieux, les luttes intra-espèces ont pour but de mieux occuper l'espace vital, comme l'écrit Lorenz : « *La fonction la plus importante de l'agression intra-spécifique est de garantir la répartition régulière d'animaux d'une même espèce à travers un territoire.* » [1997 : 44-45].

se livrent à une concurrence redoutable en interrompant leur coït pour s'accoupler avec les plus vieux et les plus grands mâles de manière à empêcher les autres femelles d'y avoir droit elles aussi. En ce sens, le vagabondage, voire la célérité de l'accouplement est de rigueur pour varier et multiplier les plaisirs sexuels. Ensuite, ces combats ont lieu quand un espace optimal de reproduction se pose pour une espèce donnée. Ainsi en est-il de l'éléphant de mer. Celui-ci, aux saisons d'amour, est obligé de tenir compte de quelques faits objectifs. Il lui faut trouver une plage suffisamment ample et étendue au-delà des berges de la mer à la fois pour recevoir son harem et pour mettre la vie de ses petits à l'abri des orques qui viennent les capturer en bordure de l'eau. Mais, de ses petits, il n'en a cure tout autant d'ailleurs que des autres mâles. En effet, il ne craint pas d'en écraser sous le volume de sa masse quand il traîne d'une femelle à une autre pour s'accoupler⁸. Les autres mâles évincés de la compétition aux plaisirs se vengent parfois en tuant des petits qui s'éloignent de l'espace du harem.

Cet exemple montre que la finalité des accouplements chez les vivants n'a pas toujours ni forcément pour but la reproduction mais plutôt la recherche du plaisir. C'est ce qui explique que l'éléphant de mer mâle n'hésite pas à livrer un combat féroce contre ses rivaux pour constituer son harem, autant qu'il a des forces à cet effet, et non pas essentiellement pour se reproduire. Autrement, il prendrait soin de la vie de ses petits qui partagent sa compagnie avec leurs mères. On remarque une même recherche effrénée du plaisir chez le vervet qui vit sur le continent africain. Jared Diamond cite les conclusions d'une expérience de chercheur sur la vie sexuelle de ces singes verts. Afin de poursuivre l'activité sexuelle au-delà de la fécondation, comme cela se fait dans la majeure partie des espèces vivantes, les femelles vervets vont s'employer à tromper les mâles sur leur état en dissimulant les changements et comportements anatomiques résultant de la fécondation. Cette duperie, avant la cessation de l'activité sexuelle au bout de la deuxième moitié de leur grossesse « *laissait quand même à la plupart des mâles le temps de copuler avec la plupart des femelles de la troupe. Un tiers des mâles réussirent à copuler avec toutes les femelles* » [1997 : 90]. Dès lors, la nécessité de la reproduction ne peut, à elle seule, expliquer la fièvre de la consommation sexuelle chez la majeure partie des vivants à reproduction sexuée.

Ainsi, sans le moindre souci de la reproduction, les vervets, les bonobos, les chimpanzés, entre autres simiens, connaissent une situation de promiscuité qui amène

8 — On constate aussi ce phénomène parmi les populations de gorilles qui n'hésitent pas à provoquer des « peticides » pour pouvoir copuler avec leurs mères.

les femelles à se regrouper en harem et à s'accoupler avec autant de mâles qu'il est possible. A leur sujet, une remarque de Jared Diamond prouve, avec évidence, le bien fondé de notre hypothèse selon laquelle l'ultime finalité de l'activité sexuelle chez les vivants est bien la recherche effrénée du plaisir : « *les chimpanzés et surtout les bonobos, s'accouplent encore plus souvent que nous (jusqu'à sept fois par jour), et pourtant ils pratiquent la promiscuité et n'ont donc pas de couple à cimenter* » [1999 : 83]. Ce faisant, en titrant son ouvrage *Pourquoi l'amour est un plaisir...*, l'auteur ne réalise pas qu'il défend une thèse que les exemples choisis pour illustrer ses analyses contredisent. Selon lui, en effet, seule l'espèce humaine passe le clair de son temps à faire l'amour par plaisir et non par nécessité procréatrice. Un tel argument serait valable s'il n'était pas trop restrictif. Comme l'exemple des bonobos, entre autres simiens, le démontre avec évidence, nous pensons que la recherche du plaisir sexuel s'étend à toutes les différentes espèces de vivants sur terre, et non pas l'Homme seul.

Dès lors, ce qui se vérifie pour les autres espèces vivantes, en l'occurrence, l'attrait du plaisir, est bien aussi essentiel que la reproduction des espèces dans l'acte sexuel. Cette recherche du plaisir, qui se vérifie également chez l'homme, conduit à plusieurs formes d'union sexuelle comme la polyandrie ou encore la polyandrogynie.

II — Polyandrie ou polyandrogynie, un phénomène humain permanent

➤ II — a — L'ancienneté de ce mode d'unions sexuelles

Le sens de l'analyse présente pourrait être mieux comprise si l'on saisit la portée de la vocation naturelle du féminin telle que Sade l'attribue à son essence. Selon lui, la femme n'est pas naturellement destinée à devenir l'objet d'une appropriation masculine dans le cadre de la monogamie. Car celle-ci n'est rien d'autre qu'une convention instituée arbitrairement par le masculin en vue de s'accaparer la vie, le corps d'une épouse contrainte à la fidélité sexuelle dans l'intention de s'assurer la paternité de sa procréation avec elle ; fidélité à laquelle il s'empresse de manquer en sortant du lit de la nuit de noces. Aussi, dans le cadre de sa philosophie qui prône la libre jouissance sexuelle féminine et masculine comme conformité à la nature, Sade invite le féminin à se libérer du joug du masculin par le refus du mariage monogamique, voire l'attachement amoureux toujours aliénant pour la femme. C'est en ce sens qu'il exhorte les femmes en ces termes : « O filles voluptueuses livrez-nous donc vos corps tant que vous le pourrez ! Foutez, divertissez vous, voilà l'essentiel ; mais fuyez avec soin l'amour. Il n'y a de bon que son physique, disait le naturaliste Buffon... Je le répète, amusez-vous ; mais n'aimez point ; ne vous embarrassez pas davantage de l'être ». Si l'amour est aliénant, très souvent sources de

malheurs, de souffrances et de lamentations, il serait avantageux, pour la liberté féminine, de « multiplier et de changer souvent de fouteurs... de s'opposer fortement à ce qu'un seul veuille vous captiver, parce que le but de ce constant amour serait, en vous liant à lui, de vous empêcher de vous livrer à un autre, égoïsme cruel, qui deviendrait bientôt fatal à vos plaisirs. Les femmes ne sont pas faites pour un seul homme : c'est pour tous que les créées la nature. N'écoutez que cette voix sacrée, qu'elles se livrent indifféremment à tous qui veulent d'elles... jamais amantes, fuyant l'amour, adorant le plaisir, ce ne sont plus que des roses qu'elles trouveront dans la carrière de la vie ; ce seront plus que des fleurs qu'elles prodigueront ! » [1993 : 104-105].

Dès lors, l'argument qui consiste à affirmer que la polyandrie ou, mieux, la polyandrogynie, qui est une forme de la liberté sexuelle du féminin, n'est pas fondé eu égard aux témoignages de l'histoire des populations humaines résulte soit d'une ignorance de la complexité de celle-ci, soit des vieux préjugés du masculin. Ce phénomène supposé peu répandu et généralisé est, en fait, aussi vieux que le long passé humain lui-même. A son propos, le masculin qui s'est arrogé le privilège d'être le centre de la temporalité humaine, agit de telle sorte qu'il voudrait dénier à la Nature son pouvoir inhérent d'inventer et de mettre en pratique des formes multiples et variées de stratégies pour la recherche des plaisirs sexuels. Une telle entreprise a toujours été effectuée au nom de prétendues valeurs culturelles qui en interdiraient l'expérience. Ce faisant, on oublie qu'après tout, celles-ci sont toujours filles du temps, particulières et relatives à des sociétés données. Faut-il que de telles valeurs, qui ne sont rien d'autres que des inhibitions morales, empêchent la recherche scientifique en socio-anthropologie, notamment, de s'ouvrir à des explorations ou à des lectures novatrices des phénomènes humains naturels ? En réalité, l'on se fonde sur le fait culturel que le mariage (monogamique, polygamique, polygynique) dans lequel le masculin a toujours le beau rôle, la place éminente, est la sanction sociale des relations sexuelles en vue de la procréation. A cet effet, on a dénié à la femme le droit de vivre librement sa sexualité. « Père incertain, mère certaine », cette maxime latine explique, en grande partie, la volonté du masculin de contrôler la sexualité de la femme afin d'être reconnu par la société comme l'unique père des enfants de son épouse. Pourtant, l'histoire montre que cette justification culturelle n'est ni universelle, ni très ancienne.

Le Grec Hérodote, grand et premier historien (V^e siècle Av. J.-C.) des civilisations occidentales, s'est employé dans ses Histoires, à poser les fondements d'une étude anthropologique des mœurs et traditions des peuples des régions qu'il a parcourues pendant de longues années. Il s'agit essentiellement du pourtour méditerranéen, de

l'Égypte, voire de certaines zones de l'Orient. S'appuyant sur des mythes et légendes qui avaient cours en son temps, véhiculés depuis le ^e ^{XX} siècle av. J.C. par les voyageurs, Hérodote rapporte l'histoire des Amazones. Il situe leur région aux confins des colonies grecques de l'Asie, c'est-à-dire au Nord de la Mer noire : soit sur les pentes du Caucase, soit en Thrace, soit en Scythie méridionale. En dehors de l'imaginaire mythologique très fleuri de cet auteur dans le rapport qu'il fait des amazones, on retient qu'il s'agissait d'un peuple de femmes qui se gouvernaient elles-mêmes, hormis tout secours masculin. Dans leur société, la reine ne consentait à tolérer la présence des hommes qu'à titre de serviteurs ou pour les travaux serviles⁹. Toute leur société était tournée vers l'activité de la guerre¹⁰. Certes, elles n'étaient pas polyandres au sens strict du terme, mais elles pratiquaient l'union sexuelle libre : faire l'amour avec les hommes dont elles pouvaient disposer, sans doute, pour perpétuer leur sexe, et pour certainement continuer à jouir de leur liberté sexuelle sans inhibitions morales, ni pouvoir masculin sur elles.

On retrouve un aspect de cette société des Amazones (la liberté sexuelle), dans la manière dont Platon entend gérer l'activité sexuelle des citoyens. En effet, dans le V^e Livre de La République, il interdit le mariage et son pendant, l'émergence d'une famille nucléaire qui constitue un frein à l'unité de la République. Pour réaliser celle-ci, il prône l'idée que les femmes doivent être communes¹¹ à tous les soldats, défenseurs de l'État. Cette communauté des femmes vise une finalité essentielle : donner la même éducation et le même entraînement militaire ou sportif aux enfants, filles et garçons, issus de ces unions arrangées par les gardiens-philosophes¹².

9 — Ces Amazones étaient supposées avoir une certaine haine du masculin en général. En effet, la légende rapporte qu'elles n'hésitaient pas à mutiler leurs propres enfants mâles, dès la naissance, en les rendant aveugles ou boiteux. Le but de cette manœuvre visait à soumettre tout masculin aux travaux serviles.

10 — Les Grecs donnaient de ce peuple de femmes une image effrayant. D'abord, on prétendait qu'elles étaient le fruit d'une union contre nature, c'est-à-dire d'Arès, dieu de la guerre, et de l'Harmonie, nymphe des forêts. Elles étaient supposées se repaître de chair humaine, combattaient à cheval et, pour avoir plus de dextérité dans le maniement des armes, comme l'arc, elles n'hésitaient pas à se couper le sein droit. Mais, on peut supposer que les Grecs avaient retenu et renforcé l'image guerrière et agressive de ces femmes pour montrer à quel point les leurs étaient aux antipodes de ces dernières et pour mieux les soumettre, sans doute. En général, la femme grecque est réputée accepter de rester tranquille chez soi, cloîtrée en sa demeure.

11 — L'enquête d'Hérodote, dans ses *Histoires*, montre que l'union sexuelle libre était fort répandue dans l'Antiquité. Ainsi, à Carthage, les femmes étaient communes et le mariage proscrit. L'enfant était attribué à l'un des partenaires sexuels de la mère auquel il ressemblait le plus. Il en était de même de certains peuples du Caucase et de l'Inde où les femmes s'accouplaient librement avec les hommes qu'elles désiraient, y compris en public, sans autre forme de procès (Livre VIII, chapitre 101).

12 — Dans sa volonté de gérer la vie sexuelle des citoyens, Platon visait à réaliser l'eugénisme. En effet, l'union libre n'était permise qu'entre citoyens, hommes et femmes, de la classe des soldats supposés capables de donner naissance à des êtres vigoureux. Mais il refusait cette liberté

Il semble donc que la polyandrie, entre autres formes d'union sexuelle libre, était fort répandue dans plusieurs sociétés de l'Antiquité, notamment chez les peuples qui pratiquaient la cueillette ou la chasse. L'apparition des institutions étatiques et l'influence perverse des religions dites révélées expliquent en grande partie l'amenuisement de la polyandrie chez l'espèce humaine. L'on s'est employé à cloisonner les rapports sexuels en vue des finalités suivantes : la procréation et la solidification des liens affectifs du couple, présenté comme modèle social universel et de progrès, en vue de sauvegarder le nucleus familial dans l'intérêt du masculin¹³ essentiellement. Il n'en demeure pas moins que la polyandrie résiste à cette tentative d'universalisation des unions sexuelles pour diverses raisons.

➤ II — b — Les causes culturelles et économiques de la polyandrie

Dans ses investigations sur la société amérindienne Ache du Paraguay, Pierre Clastres révèle que les femmes ache sont libres de prendre plusieurs hommes à la fois comme maris et amants. Le but de ces unions libres est clair : chacun de ces hommes prend soin d'elles, d'une part, et de l'autre, les pères putatifs de leurs enfants se chargent de les nourrir¹⁴. Selon un mythe biologique des peuples amérindiens du Sud, ce n'est pas l'homme qui donne la vie¹⁵ aux enfants. Cependant, le sperme de plusieurs hommes est nécessaire pour construire le fœtus. Dès lors, le processus de la procréation nécessite le concours de plusieurs hommes et il est légitime, normal et naturel que la femme soit la compagne de plus d'un homme. Chez les Guayaki, il n'est pas concevable qu'une femme reste avec un seul homme, ni qu'elle demeure seule en l'absence de ses maris. A ce sujet, Pierre Clastres rapporte l'exemple d'une femme dont les deux maris s'étaient pendant quelques jours, s'empresse de recevoir d'autres visiteurs dont un homme et sa femme. Par ailleurs,

sexuelle à la classe des laboureurs, des artisans, ces citoyens attachés aux travaux de nécessité, de peur qu'ils ne donnent naissance à des tares génétiques, c'est-à-dire à des difformés lesquels sont exclus de la République, voire éliminés physiquement.

13 — Le masculin tient à se reproduire le plus possible. À cette fin, il n'hésite pas à faire la guerre, à acquérir des fortunes pour pouvoir constituer le plus vaste harem possible. Beaucoup d'exemples, dans l'histoire, prouvent cette frénésie du masculin à vouloir se reproduire. Jared Diamond affirme que « *le record des enfants engendrés par un même homme est attribué à l'empereur du Maroc, Ismâ'il le Sanguinaire, père de 700 fils et d'un nombre non comptabilisé, mais qu'on peut supposer équivalent de filles* » [1999 :50]. Il semble que le record le plus fabuleux connu à ce jour soit celui de Gengis Khan. Bryan Sykes estime la multiplication de son chromosome « *de un à seize millions en l'espace de trente générations* » [2004 : 245]. On eût dit qu'il faisait la guerre pour tenter de satisfaire son insatiable appétit sexuel. Car dans toutes les contrées vaincues « *toutes les belles femmes devaient être remises à Gengis Khan lui-même* » (p.244).

14 — Les principes culturels et les croyances religieuses traditionnelles des peuples Bari du Venezuela sont fondés sur des structures sociales semblables.

15 — Les peuples matrilineaires akan (Côte d'Ivoire, Ghana etc) pensent que l'homme joue un rôle mineur dans la naissance d'un enfant.

lorsqu'il y a un nouveau-né, les choses se passent de la manière suivante, selon Pierre Clastres : « les époux de la femme, au moment de la naissance, sont les pères de l'enfant, mais inégalement si l'on peut dire, du fait que le japytyva, ou mari secondaire, ne bénéficie que d'un statut de privilège inférieurs à ceux de l'imete ou mari principal » [1992 : 19-20].

Cependant, reconnaît cet auteur, les différents pères, à divers titres, revendiquent, avec une égale fermeté, leur qualité paternelle des enfants. La société s'arrange pour ne point contester ces désirs de légitimité paternelle. Et chacun des pères putatifs s'emploie à s'occuper, avec soin et le sens aigu du devoir de père, des enfants¹⁶, de l'épouse commune, laquelle, en dernier ressort, a seule des droits biologiques sur eux. La mère des enfants elle-même n'est pas en reste dans la jouissance des avantages résultant du statut de polyandre. En effet, elle tire un double bénéfice de sa situation à multiple maris- amants. D'une part, chacun des hommes qui se lie à une femme tâche de faire de son mieux pour la combler en nourriture et en viande. En outre, suivant le statut spécifique de ces maris- amants autour d'elle, l'un sera chargé des corvées domestiques, comme couper le bois ou aller chercher l'eau ; l'autre de s'occuper des enfants etc. D'autre part, selon Pierre Clastres, quand les maris- amants sont jeunes et vigoureux, la femme tire grandement bénéfice sur le plan sexuel « puisqu'elle peut à chaque instant compter sur les dispositions favorables, et redoublées, de ses deux partenaires. Sur ce point délicat-en ce sens que les hommes peuvent désirer la femme au même moment- c'est l'épouse qui décide toujours, en prenant soin de ne pas accorder plus à l'un qu'à l'autre : tantôt elle accompagne dans la forêt l'imete, tantôt le japytyva. Les maris ne se plaignent pas¹⁷ de cet arrangement » [1992 : 156].

Les Guayaki pratiquent le sacrifice des petites filles ; ce qui explique le sous- nombre des femmes dans cette société. Mais, cette raison ne rend pas compte totalement de la polyandrie chez cette population. En effet, ce peuple guerrier et chasseur est toujours prêt à entreprendre une guerre contre un groupe voisin pour acquérir des femmes en massacrant plus que de raison leurs maris. Dès lors, ce mode d'acquisition des femmes aurait pu

16 — Le statut de polyandre est un grand avantage pour les enfants de la femme. C'est, du moins, ce qu'établit une enquête citée dans *Sciences et Avenir* n° 667-septembre 2002 : « L'anthropologue Kim Hill rapporte ainsi que 63% des enfants nés chez les Ache avaient un ou deux pères secondaires. Après une étude menée sur les tribus Bari, Stephen Beckerman a montré que 80% des 184 enfants ayant une paternité attribuée à plusieurs « pères » étaient susceptibles de survivre jusqu'à l'âge de 15 ans contre 64% des enfants n'ayant qu'un seul père » (p.62).

17 — Dans le cas d'un conflit de couple, les femmes ont le pouvoir de l'emporter toujours sur l'homme. En effet, elles sont intouchables chez les Guayaki. Pierre Clastres raconte qu'une femme, pour attiser la colère d'un mari jaloux « tente d'enlever les jeunes garçons pour faire l'amour avec eux » (p.196). L'homme ne peut rien faire d'autre que de se contenter de se saisir de leur pénis pour les empêcher de la pénétrer.

conduire à un statut inverse de l'union des sexes, en l'occurrence, la polygamie. Là où, en revanche, l'infanticide des filles¹⁸ a conduit à la polyandrie, concerne les Toba de l'Inde. Car il existe chez ce peuple un taux d'infanticide des filles en bas âge ; ce qui conduit à un nombre restreint de femmes disponibles pour le mariage. D'où l'attachement de plusieurs hommes à une seule. Plus précisément, selon un article de l'Encyclopédie Universalis (tome XVI, p.523,) quand un homme épouse une femme, celle-ci devient automatiquement l'épouse de toute la fratrie masculine. Tout le monde vit dans la même maison et les enfants sont attribués d'office à l'aîné des frères, même si celui-ci n'est pas le père biologique. Il en est de même de certains peuples tibétains, comme les Tre-ba qui connaissent une situation semblable. En effet, lorsqu'une femme se marie à un homme, elle devient d'office la femme de tous ses frères. La raison de cette forme de polyandrie est d'ordre économique. Selon Jared Diamond, il s'agit chez les Tre-ba du Tibet de gérer le mieux possible l'étréitesse des terres cultivables. On comprend alors que « des frères épousent souvent la même femme pour éviter de scinder de petites propriétés » [1999 : 49].

Quelles que soient les raisons qui expliquent l'émergence de la polyandrie chez des peuples, il est un fait essentiel : la situation de la femme n'y est pas inférieure. Bien au contraire, elle est grandement avantageuse. La reproduction biologique de la société relève de son seul fait. Mieux, comme chez les Tre-ba du Tibet, c'est la femme qui gère les finances dans l'intérêt de la famille et elle a suffisamment d'intelligence pour manipuler les rivalités masculines afin d'avoir l'ascendant sur ses maris. Sur le plan des plaisirs sexuels, elle est comblée, parfois au détriment des hommes qu'elle a en partage comme maris – amants. Tel est le résultat des études anthropologiques de Kardiner aux Iles marquises. En effet, en raison d'un sous- nombre de femmes par rapport aux hommes, celles –ci ont réussi à exercer une domination, voire une véritable dictature des plaisirs sexuels sur ces derniers au point de les réduire un à état de frustration permanent. Car les femmes passent le plus clair de leur temps au « perfectionnement de leurs techniques sexuelles au détriment de leurs relations affectives avec leurs enfants... Dans l'acte sexuel, l'initiative et l'agressivité reviennent à la femme. Puisque l'union charnelle dépend de son bon plaisir et exige l'autorisation du mari principal, tous les maris doivent avoir l'impression qu'ils peuvent être exploités par elle... Les femmes peuvent donc, en raison de leur petit nombre, exercer leur tyrannie sur les hommes » [1969 : 162-163].

18 — La polyandrie chez certains peuples esquimaux résulte aussi des l'infanticide des filles. On impute aux difficultés économiques de vivre dans des zones du globe où les ressources sont maigres, comme les régions polaires, la volonté d'éliminer le plus possible les individus inaptes à la chasse, comme les filles. Les garçons sont épargnés parce que ce sont des futurs bras indispensables à la subsistance et à la survie de la société. En ce sens, quelques femmes suffisent à la procréation et à la reproduction du groupe.

➤ II — c — Quelques figures de polyandrie

La polyandrie n'est pas la même suivant les causes qui l'ont instituée. Elle peut être permanente ou provisoire. Elle est institutionnelle chez les Tibétains, plus précisément chez les Tre-ba, ou chez les Ache. Elle est suspensive chez les Bahima de l'Afrique orientale. En effet, cette population souffre d'une grande pauvreté économique. Aussi, lorsqu'un homme est trop pauvre pour pouvoir acquérir des biens afin de payer les prestations matrimoniales d'une femme, il lui est permis d'avoir des relations sexuelles avec les femmes de ses frères. Mais, ce privilège prend fin avec la naissance d'un enfant. La femme clôt, du même coup, son statut de polyandre. Il existe une autre forme de polyandrie répandue chez tous les peuples et qu'on peut qualifier de polyandrie circonstancielle. Celle-ci montre qu'en dépit de la croyance répandue partout selon laquelle il est dans la nature du féminin de ne désirer qu'un seul homme par un attachement fidèle à lui comme si elles étaient privées de sécrétions hormonales permanente comme la dopamine, les hommes n'ont pas seuls le privilège de rechercher la variété dans les relations sexuelles et, donc, des aventures sans lendemain, voire des liens de courte durée ; qu'ils soient mariés ou non. C'est aussi l'apanage du féminin qui feint généralement d'être attaché à une relation sexuelle monogamique et, ainsi, manifeste une indifférence royale par rapport à la nouveauté sexuelle.

Dans cette perspective, des enquêtes et des tests hormonaux réalisés par un psychologue, Randy Thornhill et une biologiste de l'Université du Nouveau Mexique (Etats-Unis) ont montré que les femmes sont sujettes à l'infidélité parce qu'elles fantasment beaucoup quand elles sont fertiles (In « l'infidélité au féminin », Sciences et Avenir. n°667-septembre 2002). Mais l'intensité de leur désir de relations sexuelles, suite à ces phénomènes d'hormone, ne les dispose pas outre mesure aux relations avec leur partenaire habituel. Mieux, selon cette revue, « une étude menée par des sociologues dans des discothèques et révélant qu'en période fertile, les femmes avaient tendance à dévoiler un peu plus de peau que d'habitude¹⁹. Bref à s'habiller « sexy ». Deuxièmement, un travail de l'anthropologue américaine Carol Worthman sur les femmes bochimán du désert de Kalahari, en Afrique australe : leur libido augmentait autour du moment de l'ovulation et

19 — Malgré l'influence de la morale judéo-chrétienne, qui s'est installée à demeure dans la conscience des individus, obligeant les femmes par des inhibitions psychologiques à plus de retenue, de pudeur en apparence, de passivité parfois et de réserve dans la recherche de partenaires sexuels, Jared Diamond reconnaît qu'aujourd'hui, elles sont moins fidèles que par le passé. C'est en ce sens qu'il écrit que « *la plupart des femmes ont plusieurs partenaires sexuels successifs au cours de leur vie, et beaucoup de femmes en ont, à l'occasion, plusieurs en même temps* » [1999 : 94].

elles en faisaient profiter leurs maris... comme leurs amants. Troisièmement, une étude britannique de 1984 démontrait que les femmes homosexuelles connaissaient la même effervescence à ce moment de leur cycle menstruel » (p.56).

Si dans la zone de la civilisation occidentale, fortement marquée par la morale de la religion judéo-chrétienne, voire l'influence de la bourgeoisie du XIX^e siècle, le féminin fait toujours preuve d'une certaine retenue dans sa recherche d'un partenaire sexuel- quoique les jeunes générations, globalement incroyantes, ne semblent plus s'embarrasser de tels scrupules surannés dans l'expression de leur désir sexuel-, il n'en est pas ainsi chez les Samoans. En effet, Margaret Mead montre que la parfaite connaissance de l'anatomie humaine, depuis l'enfance, les dispose à moins de scrupules par rapport aux plaisirs sexuels. Les mœurs y sont libres ; et les adolescentes, plus discrètement, autant que les adolescents s'adonnent volontiers à la masturbation sexuelle. Celle-ci peut même commencer, pour certains enfants, dès l'âge de sept ans. Les jeunes adolescents n'hésitent pas à se masturber en groupe si besoin est. Dès lors, selon cet auteur, la promiscuité sexuelle favorise la polyandrie, voire la polyandrogynie occasionne en l'absence des époux. C'est en ce sens qu'elle écrit : « dans une société où l'on a volontiers plusieurs aventures à la fois, où les liaisons sont de courte durée, où l'on évite de s'attacher sur le plan des sentiments, où l'on profite sans arrière-pensée de toutes les occasions favorables (et l'on ne s'attend pas qu'une femme dont le mari est absent depuis longtemps reste d'une fidélité farouche), tout tend à faire de l'activité sexuelle une fin beaucoup plus qu'un moyen, quelque chose qui a une valeur en soi, et que l'on réproouve seulement dans la mesure où les partenaires y perdent leur liberté individuelle » [1978 : 446]. Ces remarques font penser à la thèse de Sade qui invite les femmes à se libérer de la tutelle des hommes dans le mariage afin de se livrer tout entières aux plaisirs de la sexualité comme la fin ultime de la vie.

La polyandrie chez les Guayaki ou Ache du Paraguay, qui confine parfois à la polyandrogynie, est le pendant presque exact de la polygamie chez les hommes. En effet, cette société n'impose pas de limite au fait qu'une femme prenne autant de maris- amants qu'elle voudrait. Et l'on identifie les divers maris- amants en fonction de la partie du corps de la femme qui est attribuée au lit. Dans le cas d'une femme qui en a trois, Pierre Clastres donne les indications suivantes : le mari, celui qui est le premier époux, a toujours la place la plus privilégiée par rapport au corps de la femme et il est identifié suivant trois positions. D'abord, il est qualifié comme celui qui est situé près de l'anus ; ensuite, il a l'habitude d'être près de la jambe ; enfin, il est d'ordinaire couché près de la fesse. Quant aux deux

autres maris –amants, ils sont désignés de la manière suivante : le premier dort d'habitude près de la tête ; quant au second, il est de coutume qu'il couche près des côtes.

La femme guayaki jouit d'une liberté sexuelle exceptionnelle. Elle est prête à quitter ses maris pour suivre un amant si elle est mécontente de ces derniers. Son mécontentement peut résulter de celui d'un homme qui s'aviserait de porter atteinte à son corps, par exemple, la pincer cruellement pour une conduite qui déplaît à un homme. Elle multiplie les relations sexuelles à sa guise soit avec chacun de ses partenaires sexuels habituels, soit avec quelque autre membre du groupe qui trouve grâce à ses yeux ; l'impératif catégorique étant d'assouvir ses besoins sexuels²⁰ sans autre forme de procès. Cette activité sexuelle ne vise pas nécessairement la reproduction, comme si elles avaient compris que la sexualité a pour but, d'abord et essentiellement, de procurer du plaisir.

Dès lors, la polyandrie, sous ses diverses formes, n'est pas un phénomène rare ni dans l'histoire, ni dans l'espace. Elle confère à la femme plus de liberté, de jouissance, de souveraineté et de pouvoir. C'est en ce sens que le masculin en a grandement peur. Et l'on comprend qu'il se soit employé, pendant des millénaires, à tenter de dominer l' « impudique²¹ » expression hormonale de la sexualité féminine. Il voudrait la maîtriser par tous les moyens pour son seul profit : dispenser, en vue de sa reproduction, ses cent cinquante millions de spermatozoïdes produits chaque jour dans ses testicules. Cependant, la société a beau refuser de voir cette évidence, notamment dans la zone occidentale, entre autres, la polyandrie reste une réalité permanente. Ainsi, selon Jared Diamond, grâce aux tests génétiques, on découvre que 70% seulement de enfants américains sont légitimes en raison des relations extra-conjugales plutôt fréquentes. Cette polyandrie qui se dissimule encore ou que l'on ne voudrait pas voir, existe aussi dans le monde occidental contemporain.

III — Etude de cas de polyandrie en France

20 — Même si les effets hormonaux ne sont pas visibles chez la femme comme chez certaines espèces animales, il n'en demeure pas moins que ceux qu'ils génèrent sont assez semblables. C'est, du moins, ce qui est affirmé dans *Sciences et Avenir* n° 667-septembre 2002 : « *Nous partageons ces pulsions infidèles avec la plupart de nos cousines primates et anthropoïdes, lesquelles, moins discrètes, affichent alors leur réceptivité par une boursoufflure vulvaire de couleur rougeâtre, commente l'anthropologue et primatologue Sarah Blaffer Hrdy, de l'Université de Californie — Davies (Etats-Unis). Lors de ces périodes les femelles babouins ou langurs n'hésitent pas, dès que le dominant a le dos tourné, à s'accoupler avec de jeunes mâles. Cette socio-biologiste est convaincue que « l'orgasme chez les guenons peut nous en apprendre beaucoup sur la sexualité féminine et sur son évolution » (p.p.56-57).*

21 — Eu égard à ce constat, on comprend que Jared Diamond puisse écrire que « *la sexualité humaine semble effectivement comporter une part de gaspillage monumentale, si l'on se réfère au dogme catholique qui pose la fécondité comme seule justification de l'activité sexuelle* » [1999 : 79].

Le numéro de Sciences et Avenir consacré à « l'infidélité au féminin » se demande si les Françaises sont infidèles. Suite à quelques études consacrées aux mœurs sexuelles en France, il apparaît qu'elles le sont, comme la plupart des femmes, mais qu'elles demeurent discrètes en raison des tabous moraux judéo-chrétiens et socio-culturels. Un certain nombre de femmes interrogées sur leur vie sexuelle reconnaissent « avoir eu des relations sexuelles sans amour²², pour se rassurer ou tout simplement pour trouver du plaisir » (p. 63). Ces diverses enquêtes révèlent aussi que l'infidélité féminine n'est pas si exceptionnelle qu'on le croit ordinairement. Ainsi, 3% de femmes parmi les couples mariés entretiennent des relations sexuelles avec plus d'un partenaire en dehors de leurs maris. Ces liens sont ou permanents ou épisodiques. Nos propres enquêtes sur un petit échantillon portent sur une certaine forme de polyandrie à la fois permanente et épisodique.

1 — Présentation du premier cas

Lorsque nous avons rencontré J. F²³, il était infirmier et avait repris des études, à titre d'étudiant-travailleur, de kinésithérapie. Parmi les nombreuses amies qu'il recevait à la cité universitaire que nous habitons alors, il y avait une jeune femme qu'il aimait particulièrement. Ils se voyaient assez souvent, notamment un week-end sur deux ou trois. Il nous la présenta un jour sous le nom de madame Laetitia D. Et tous les deux devaient avoir à peu près le même âge, entre vingt-cinq et trente ans.

Comme J. F. était un de nos meilleurs amis, nous lui avons demandé un jour pourquoi il ne se mariait pas avec cette jeune femme qu'il aimait tant. Il répondit aussitôt « je n'ai pas envie de me marier. Je n'ai pas de temps à perdre. Le mariage ne m'a jamais intéressé. Quand tu sors avec une fille, elle ne pense qu'à une chose : se marier. Elles ont toutes ce projet dans la tête. Si tu ne me crois pas, fais une enquête autour de toi, et tu t'apercevras bien vite que j'ai raison... Avec Laetitia D., les choses sont claires : elle est mariée et elle a une petite fille. Je suis son amant et elle a des relations de plaisir avec moi. Elle n'exige rien d'autre et je ne lui demande rien non plus ».

Il nous informa que Laetitia D, elle-même médecin, était l'épouse d'un médecin de l'hôpital de Grenoble où le couple habitait. Comme elle était passionnée de voyages au

22 — Le film de Robert Guédiguian, *Marie-Jo et ses deux amours*, analyse la question de savoir si une femme peut aimer deux hommes en même temps. Cette interrogation devrait concerner aussi le masculin.

23 — Les deux premiers cas de cette enquête figure parmi des documents que nous avons rédigés quand nous étions étudiant à Lyon. Cette démarche s'inscrivait dans le projet d'écriture d'un livre de sociologie qui a été publié en 2002 sous le titre suivant : *La solitude du mutant- Eloge de la bi-culture* (Thot, Grenoble 2201). Mais, les cas dont faisons mention n'ont pas été intégrés à la publication, même si nous en avons parlé différemment.

même titre que J. F., tous les deux ont pu aller au Mali, en Guadeloupe, en Amérique latine, aux Etats-Unis etc. Pendant son absence, elle confiait les soins de sa fille à son mari. D'après J.F. lui-même, celui-ci connaissait la nature des liens de son épouse avec lui²⁴ ; ce qui ne l'empêchait d'aller passer certains week-ends dans cette famille à Grenoble. Sans doute, cette intrusion de J.F. tenait au fait que son amante lui imputait la paternité biologique de sa fille. Ses visites dans cette famille étaient ainsi l'occasion de partager quelque peu la compagnie de l'enfant. Nous avons remarqué que Laetitia D. était plus attachée (ou amoureuse de ?) à J. F. qu'à son mari légitime.

Nous les perdîmes de vue quand J. F., à la suite de sa réussite à son diplôme, décida d'aller travailler à l'étranger.

2 — Présentation du deuxième cas

Xavier de B. est aussi un ami. Nous nous sommes rencontrés sur les bancs de l'Université Lyon II. Après la soutenance de son doctorat, il entra à l'Education Nationale comme psychologue. Il décida de se marier. Mais, comme il avait une mère plus que castratrice, une dévoreuse qui l'a complètement vampirisé d'un point de vue psychique — elle l'a engendré pour elle-même — jalouse des filles ou femmes que son fils pouvait rencontrer, elle s'employa à briser le mariage. Dans le fond, elle voulait son fils pour elle seule. Totalement impuissant face à la stratégie d'encercllement de sa mère, Xavier de B. décida de ne plus tenter l'expérience. Toutefois, il finit par trouver la formule qui devait lui convenir. Il avait eu, en effet, l'occasion de revoir une amie d'enfance, Evelyne P. Celle-ci était mariée à un comptable avec lequel elle eut trois enfants. Elle-même est professeur d'anglais dans une école privée.

Pendant plus de dix ans, Xavier de B. et Evelyne P. vont mener une vie de couple parfaitement réglée. D'abord, Evelyne P. sut inventer un *modus vivendi* dans son premier foyer, qui réglait le cours de la vie de sa famille ; et surtout programmait ses absences. Avec Xavier de B., ils commencèrent à se voir tous les mercredis chez lui. De son côté, il s'arrangea avec sa mère ; laquelle avait dû être informée de sa liaison avec cette jeune

24 — Chez les peuples africains sub-sahariens, la polyandrie est plutôt exceptionnelle. Elle s'apparente souvent à de la polyandrie suspensive ou passagère. Nous l'avons abordée chez les Bahima de l'Afrique orientale. En Afrique de l'Ouest aussi, on en trouve une forme chez les Wodaabé, rattachés au groupe ethnique foulani. Ils sont réputés pour leur danse de séduction des filles, lors de cérémonies somptueuses. Selon Carol Beckwith et Angela Fisher, dans *Cérémonies d'Afrique*, « au cours de la saison des rites de séduction, une jeune fille wodaabé flirte avec deux hommes susceptibles de devenir ses amants. Deux jeunes wodaabé qui ont une affection mutuelle, peuvent séduire et courtiser la même femme. Si elle en épouse un, l'autre sera toujours le bienvenu dans le camp de son mari, qui lui offrira sa femme pour la nuit, avec le consentement de celle-ci. Si les wodaabé (hommes) font l'expérience de la jalousie, ce sentiment est absent chez les waldeebe (cousin mâles du même âge), qui prônent le partage et la générosité » [2002 : 107].

femme. Mais elle n'avait rien à craindre de cette dernière puisqu'elle est mère de famille et épouse. Les deux amants étaient épris l'un de l'autre au point qu'Evelyne P. se conduisait chez lui et avec lui en véritable épouse.

Comme Xavier de B. tenait à ce que je fasse la connaissance de cette jeune femme, un jour il m'invita avec elle dans un restaurant. Evelyne P. est petite, blonde, plutôt jolie et sans appareil particulier. Elle eut ainsi l'occasion de m'exposer longuement ses récriminations contre Xavier de B. Elle était fort mécontente de sa dépendance psychologique (de) et de sa soumission d'affection pathologique (« comme un petit enfant de cinq ans » fit elle remarquer) à sa mère. Elle aurait voulu profiter davantage de la vie avec lui. Car elle semblait lui faire croire qu'elle pourrait quitter son mari pour vivre avec lui, s'il consentait à un tel projet.

Mais, comme elle finit par comprendre qu'elle ne pourrait arriver à l'arracher des griffes de sa mère, en 2001, elle ne revint plus jamais au rendez-vous hebdomadaire.

3 — Présentation du troisième cas

Le propriétaire d'une amie valentinoise est un retraité dont elle ignore l'âge exact. Au moment de mon séjour chez elle, on pouvait estimer son âge entre soixante et soixante-dix ans. Cet homme avait été marié, mais il semble que tous ses enfants, en âge de travailler et dont certains vivent à Paris, aient été adoptés. Il est veuf depuis plusieurs années.

Quant à la femme elle-même, qui fait figure de sa concubine depuis des années, elle ne fait rien de spécial, ni ne travaille. C'est une femme mariée, au foyer, d'une cinquantaine d'années environ. Mon amie n'a pas su me dire si elle a des enfants ou non avec son mari légitime. Celui-ci vit avec son épouse dans la même ville de Valence. Il est encore en activité. L'ensemble des personnes appartient plutôt à une catégorie sociale modeste.

Le mari de cette femme est au courant de la double vie de son épouse qui oscille constamment entre lui et son autre conjoint. Cette situation dure depuis plusieurs années. Il lui advient même de téléphoner chez l'autre conjoint pour s'assurer que son épouse est bien présente chez lui. Mais, ce souci ne signifie pas que sa femme ait d'autres partenaires sexuels. D'après mon amie, cet homme aime son épouse et il prend soin d'elle, même quand elle vit hors de chez soi. Cette situation est bien connue de tous leurs familiers.

4 — Présentation du quatrième cas

Je connais davantage l'un des cas de polyandrie dans une petite ville drômoise parce qu'il l'est de tous. En effet, le deuxième compagnon de Brigitte K., femme

polyandre, est célibataire d'environ une quarantaine d'années. Après avoir été vendeur ambulant dans la restauration pendant plusieurs années, François T. finit par acheter deux fonds de commerce : un restaurant dans une petite station de ski qui marche pendant la période hivernale ; et un autre en location lié à un camping municipal. Il tient celui-ci essentiellement durant la période estivale.

Quant à la jeune femme polyandre, elle est mariée à un jeune agriculteur — éleveur. M. et Mme ont plusieurs enfants encore jeunes et pré-adolescents. Brigitte K. s'investit autant dans son activité d'élevage avec son mari que, depuis qu'elle est en ménage simultané, dans celle de son second conjoint. Toutefois, j'ai remarqué que lorsqu'elle est sollicitée aux jours d'affluence de la clientèle de ce dernier, elle ne dédaigne pas de quitter sa ferme²⁵ pour lui apporter son aide. Plus d'une fois, je l'ai vue participer aux activités de son deuxième conjoint avec certains de ses enfants pré-adolescents dont sa fille aînée.

Brigitte K. partage ainsi sa vie entre deux foyers dont elle s'accommode fort bien et dont elle maîtrise le jeu. Il lui arrive souvent de passer la nuit chez son deuxième conjoint et, le matin, rentrer chez elle pour y occuper sa place de mère de famille et d'agricultrice. Pendant la journée, elle est à la tâche auprès de son mari. Cependant, il m'a semblé que ce va et vient entre ses hommes, dans ces deux foyers, n'est nullement codifié. En fait, seule cette jeune femme arrive à tout organiser suivant ses désirs du moment. Mais, ce qui paraît lui convenir seule est vécu différemment par les deux hommes qui se connaissent bien ; d'autant plus que le second conjoint peut se permettre d'aller chercher cette « épouse » commune chez le mari légitime sans que ce dernier n'ose protester. En contre partie, grâce à elle, le second conjoint s'occupe fort bien des enfants de celle-ci, comme si c'était les siens propres. Ainsi, il leur offre des loisirs — il les amène au cinéma, entre autres ; ce que leurs parents ne peuvent leur offrir en raison essentiellement de leurs activités contraignantes et prenantes au quotidien.

Selon les dernières informations que j'ai reçues au sujet des conjoints de cette femme, cette situation est paradoxalement vécue par l'un et par l'autre. En effet, le deuxième conjoint, qui n'a pas voulu s'embarrasser de quelque responsabilité, y trouve un grand intérêt : il a une femme qui peut se rendre disponible pour ses services, comme il le souhaite et comme elle le désire. Il a une famille, mais sans être

25 — Quand il en est ainsi, le mari légitime doit faire face seul à une charge importante, urgente, pénible de travail, comme elle le confesse parfois elle-même. Dès lors, ce dernier fait ce qu'il peut sans pouvoir se plaindre, du moins, publiquement.

réellement impliqué du point de vue de l'assomption de la responsabilité paternelle. Il s'occupe des enfants de sa conjointe par plaisir et choix et non par devoir ni contrainte psychologiques. En revanche, il pourrait être amené à renoncer à cette situation confortable si sa conjointe s'avisait de quitter son mari légitime pour vivre uniquement avec lui. Quant au mari, il m'a semblé qu'il est moins à l'aise dans ce statut de devoir partager son épouse avec un autre homme : il serait de tempérament plutôt faible et accepterait les faits malgré lui. Comme il aime sa femme et qu'il ne peut s'en passer, entre autres, dans la gestion de la ferme commune, il consent à l'état marital double de celle-ci pour pouvoir la garder. Ce n'est pas qu'il en soit offusqué outre mesure, mais il est gêné de ne pouvoir conduire seul les affaires de la famille et de la ferme en raison des fréquentes absences de son épouse.

Comme cette jeune femme affirme appartenir à un groupe d'intégristes catholiques locaux et, gênée par des discussions relatives à la sexualité, un jour je lui ai posé la question suivante : « toi qui es catholique fervente, ta situation entre deux hommes ne te pose-t-elle pas un problème moral particulier ? » Elle répondit : « Cela ne regarde pas la religion. C'est ma vie privée. D'ailleurs, le Christ a dit que notre esprit est le temple de Dieu. Tel est l'essentiel : aimer Dieu de tout son cœur. Il n'a jamais été question de l'usage que nous pouvons faire de notre corps. Je ne vois pas de contradiction entre ma foi en Dieu et ma situation de femme qui aime et qui vit avec deux hommes. Sur ces questions, le Christ n'a jamais condamné personne, pas même la prostituée de l'Évangile que les gens hypocrites s'apprêtaient à lapider pour sa vie de luxure. Ce que je vis ne regarde que moi et ma conscience et personne d'autre. Si cela gêne les autres, tant pis pour eux. » La discussion fut ainsi close.

4 — Présentation du cinquième cas

Compte tenu de mes investigations sur la polyandrie, un ami de Die a bien voulu passer pour mon informateur en m'instruisant du cas ci-dessous. J'ai pu moi-même vérifier toutes les informations fournies au sujet du couple en question grâce à d'autres sources.

La femme polyandre est mariée officiellement à un médecin de la ville de... en-Dois. Par souci pour les soins de ses enfants, elle a choisi d'être une femme au foyer. Quant à son mari légitime, en sa qualité de médecin, il fait figure de notable dans la petite ville. A-t-il des maîtresses ? Mes informateurs n'ont pu me le confirmer. Et à la limite, reconnaissent-ils, ces détails n'ont aucune importance. Ce que l'on sait, c'est que son épouse a un deuxième « mari », et que cette situation, en apparence, ne semble pas le gêner. En effet, le second conjoint de sa femme est aussi connu que son mari dans

cette ville. Il s'agit d'un commerçant, assez prospère, marié et père de famille de son côté.

Cette situation, d'après mes informateurs, se vit au grand jour. Tout le monde le sait et l'on en parle volontiers dans les lieux publics de la ville. Dans les cafés, on fait courir le bruit qu'elle aurait dit un jour : « Si le Code Civil permettait qu'une femme épouse simultanément plusieurs hommes, j'aurais épousé mes deux hommes que j'aime également mais différemment ».

Lors d'un dernier échange sur ces unions sexuelles — dimanche 6 avril 2001 —, un de mes informateurs fit la remarque suivante : « Ce qui est bien dans cette histoire, c'est que tout le monde à...en-Diois le sait, mais, à ma connaissance, personne ne condamne la femme et ses époux. On en parle et c'est tout. Ceci traduit le respect d'un tel mode de vie. Il y a une évolution des mentalités sur les formes matrimoniales spécifiques ou originales. Dans tous les cas, ces faits connus ne sont pas isolés. Il y en a bien d'autres qu'on ignore tant au passé qu'aujourd'hui. La liberté sexuelle féminine devient quand même envahissante de nos jours. On ne veut pas le reconnaître, mais on n'en parle volontiers, parce que les faits sont là ».

Concernant les trois derniers cas, il est possible de faire l'analyse suivante : dans le premier cas de Valence, c'est la femme qui conduit, à sa guise, cette forme de vie conjugale. En effet, c'est elle seule qui décide du temps qu'elle veut passer chez l'un ou chez l'autre. Aucun d'entre ces deux conjoints ne s'avise de vouloir la garder comme il lui plairait. Je l'ai signalé plus haut : son mari légitime l'aime, mais il n'est pas en mesure de l'empêcher d'aller voir l'autre homme dont il sait l'existence et dont il connaît l'adresse du domicile puisqu'il ose même téléphoner pour s'assurer qu'elle est bien arrivée chez lui. Lors d'un week-end chez mon amie, je l'ai vue à l'œuvre chez le second conjoint : elle s'occupe fort bien de lui. Elle prend en charge tout ce qui est tâche domestique, organise l'espace de la maison à sa convenance. Elle s'octroie même le privilège de dormir chez lui quand elle le désire. Avec ce dernier, ils vont ensemble au restaurant, effectuent des promenades, des courses comme un couple classique. En somme, ils vivent comme s'ils étaient mariés.

Quant au second cas, la femme m'est apparue parfaitement à l'aise tant statutairement que moralement dans sa situation qui dure depuis quatre ans. Visiblement, elle fait preuve de suffisamment d'ascendance sur son mari légitime pour lui imposer sa volonté ; et elle se montre, même en groupe, comme une tendre épouse vis-à-vis de son second conjoint. En revanche, celui-ci n'est plus tout à fait aussi sûr de lui qu'il l'était auparavant, c'est-à-dire avant de l'avoir connue : la possibilité de la

délaisser si cela l'enchanté. Cette jeune femme ne veut pas choisir entre l'un et l'autre homme. En apparence, un tel cas de figure ne risque pas de se produire. Elle a suffisamment de complaisance dans l'état actuel de sa vie pour vouloir la changer. Elle sait qu'elle risquerait de perdre l'avantage qu'elle en tire. En effet, non seulement elle est sexuellement avantagée, mais en outre, ses enfants, auxquels son deuxième conjoint fait profiter des agréments culturels, comme les loisirs récréatifs, sont gagnants. Elle fait ses courses avec lui, l'aide dans sa comptabilité. Elle a su se rendre indispensable dans sa vie en le conditionnant désormais par l'ensemble des services qu'elle lui rend. On comprend dès lors, qu'elle s'impose à lui, s'immisce davantage dans son existence. La preuve : il ne peut plus la repousser quand elle s'avise de venir le rejoindre selon son gré et non selon le sien. Pire, elle exerce une certaine surveillance sur sa vie pour savoir s'il ne fréquente pas d'autres femmes.

Ainsi, sans acte effectif de mariage, religieux ou civil, il est désormais comme en situation conjugale, sous la figure traditionnelle, dont la conjointe commune tire tous les bénéfices puisqu'elle s'arrange pour qu'il n'y ait pas de conflit entre ses deux hommes. Dès lors, cette jeune femme, physiquement menue et petite, a suffisamment de force morale, de volonté de puissance pour dominer la situation et ses deux hommes ; et pour instaurer un équilibre dans cette vie d'oscillation permanente.

Enfin, le dernier cas de polyandrie traduit, lui aussi, une vertu propre à cette femme qui, malgré la situation de notables de ses deux conjoints dans la ville de ...en Diois, continue de se comporter en femme polyandre au vu et au su de tout le monde. On peut penser qu'elle fait preuve d'assez d'habileté par rapport à ses enfants pour leur éviter toute forme d'indignation, voire de révolte, en raison de l'« ignominie » que cette situation peut susciter dans une petite ville comme celle-ci. Même par rapport à son mari légitime, en sa qualité de médecin, elle a réussi aussi à transcender le « qu'en dira-t-on » ; lui qui doit recevoir une partie de la population dans son cabinet.

Même si les mentalités semblent avoir quelque peu évolué sur les mœurs sexuelles, il n'en demeure pas moins qu'en vertu de ce cas particulier- à moins de penser, comme un de mes informateurs, qu'il y a bien plus de situations maritales semblables qu'on ne l'imagine- et de la morale ambiante, les gens doivent s'étonner, voire s'indigner : la polyandrie apparaît comme une négation de la valeur sociale du mariage et la remise en cause du sacrement religieux de cette union. Le mariage est sacré, qui fait obligation aux conjoints de demeurer fidèles sexuellement l'un à l'autre, entre autres devoirs. Si l'époux légitime — suivant l'ordre social ou le Code Civil — consent donc à vivre, sans la révolte inhérente à l'ego de l'homme, lequel a tendance à se

considérer comme le légitime propriétaire du corps de sa femme, il faut croire que son épouse a suffisamment d'ascendant sur lui pour lui imposer sa forme de liberté sexuelle.

L'analyse rapide de ces quelques cas de polyandrie dans la France contemporaine montre que cette forme d'union provisoire ou permanente et l'infidélité sexuelle qui lui est conjointe est un phénomène humain permanent. Elle est la voie dans laquelle la femme manifeste sa pleine liberté souveraine, son désir d'épanouissement sexuel. Car quelle que soit l'étendue de la vigilance morale visant à contrôler et réguler l'activité sexuelle de la femme, elle a toujours assez d'intelligence, d'imagination pour passer outre toutes formes de barrières à ce niveau. Le Pr. Bryan Sykes, généticien de l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne) a démontré que la moitié des individus portant le nom de Sykes n'était pas porteuse des gènes spécifiques de cette famille²⁶. Un tel phénomène, reconnaît-il, est imputable à l'infidélité conjugale des épouses. Ainsi, en l'espace de sept cents ans, chaque génération des Sykes compte 1,3 % d'enfants du clan Sykes qui ont un père issu d'un autre clan ou d'une autre famille. S'appuyant sur un rapport récent de l'association américaine des banques de sang, la Revue «Sciences et Avenir n° 667-septembre 2002, portant sur « L'infidélité au féminin », fait les remarques suivantes : « en 1999, aux Etats-Unis, on ainsi

26 — Dans un petit roman, *Le fils de Bakounine*, Sergio Atzeni révèle qu'au début du XX^e siècle, notamment au cours de la période de la deuxième guerre mondiale, en Italie du Sud ou en Sicile, malgré le poids de la morale de l'Église Catholique dont ses propres ministres s'adonnaient eux-mêmes à la liberté sexuelle tout en l'interdisant en apparence, les Italiennes se livraient aisément à la liberté sexuelle, quels que soient les milieux socio-culturels considérés. Leurs maris ne pouvaient rien faire pour les en empêcher. Tel est le témoignage d'une mère de famille qui parle de ses aventures galantes avec divers hommes et des pères successifs de ses enfants : « Nous avons fait l'amour. Ça été très beau, plus que toutes les autres fois mises ensemble. Parce que je savais que c'était la dernière fois et que je ne partirais pas avec lui. Je n'avais pas le courage de le suivre [...] J'ai eu dix-sept enfants. La première, celle qui avait la figure d'Ottavio, est morte à sept ans... La quatrième est de Tullio. Ses yeux, ses boucles, sa bouche... La cinquième est de Sele, la même figure de cheval... Douze sont vivants, huit ne sont pas d'Ottavio » [2000 : 40-41]. Hormis les tests génétiques aujourd'hui, le masculin est incapable de vérifier sa paternité biologique. Ainsi, la femme se jouera toujours de lui, même sur ce point aussi, pour son bon plaisir si elle le désire.

27 — Ce constat est, certes, commun au féminin comme au masculin. Mais, le second est plus favorisé par le contexte social qui lui donne l'occasion d'être plus souvent infidèle ; mieux de varier et d'intensifier ses sources de plaisir sexuel. C'est ce que montre un article de « Libération » du 21 mai 2004 intitulé « Les mortels adultères ». En effet, le Centre de Médecine légale de l'Université de Francfort a autopsié 30000 corps au cours des trente dernières années. Ces autopsies révèlent que 56 hommes et 4 femmes (tous allemands) sont morts de crise cardiaque en faisant l'amour. On découvre que « *la moitié des victimes sont mortes dans les bras de leur maîtresse ou dans une maison close, alors que seul un quart d'entre eux sont morts dans le lit conjugal* » (p.8). Ainsi, le mariage d'amour ou d'intérêt n'empêche nullement l'homme ou la femme de regarder ailleurs, de fantasmer au sujet d'autres individus, de vouloir varier son plaisir sexuel.

procédé à 250000 tests de paternité, soit trois fois plus qu'en 1989. Dans 28 % des cas, l'individu testé n'était pas le père. D'autres tests effectués aux Etats-Unis mais aussi en Suède sur des milliers de personnes ont incidemment conclu à un taux d'enfants adultérins variant de 1 à 10 %. En Grande- Bretagne, 5,9 % exactement » (p. 63).

On ne serait pas étonné de ces données, qui nous semblent des révélations inouïes, si on reconnaît que le féminin est indomptable ; et que sa nature (phénomène hormonal) l'incline fortement à la recherche du plaisir sexuel comme source de bien-être²⁷, au même titre que le masculin. C'est, selon Margaret Mead, ce que la femme samoane a fort bien compris. Mais, comme la religion judéo-chrétienne l'a déjà fait dans la zone occidentale, cette anthropologue craignait, à juste titre, pour la femme samoane. En effet, au moment où elle conduisait ses enquêtes sur le terrain, les églises chrétiennes s'implantaient avec leur pouvoir corrupteur de la morale et des mœurs sexuelles des peuples qu'elles évangélisent²⁸ : l'obligation de choisir un époux, de s'attacher affectivement à lui et de lui demeurer fidèle. Car aux yeux de la femme samoane, « l'activité sexuelle est une chose naturelle et agréable. On peut s'y adonner librement [...] Tout le monde est d'accord sur ce point sauf les missionnaires... Il est cependant à craindre que si on se rapproche suffisamment de leur point de vue, fondée sur la morale européenne, l'impératif du choix, avant-coureur de conflits fera son apparition dans la société samoane » [1978 : 433]. C'est ce que les Na de Chine ont sans doute compris : la libre activité sexuelle de la femme évite les conflits et reste un facteur de cohésion sociale.

IV — Les Na de Chine, un modèle de polyandrogynie, une société sans guère

L'attitude générale vis-à-vis de la société Na de Chine a toujours été paradoxale. Il s'agit moins de l'étudier, de chercher à la connaître que de la juger à l'aune des valeurs des autres sociétés. Ce paradoxe est aussi bien le fait des occidentaux qui la découvrent que de celui de la population majoritaire de la Chine, en l'occurrence les Han. Comme les Na sont la seule société humaine au monde où la femme est souveraine, responsable de famille, pivot de la société et où la liberté sexuelle est institutionnelle, sans générer ni troubles ni heurts pour la totalité des membres du groupe, on ne pouvait manquer de se questionner à son sujet. Ainsi, selon Cai Hua, l'auteur d'*Une société sans père ni mari, les*

28 — Tous ceux qui, comme nous-même, ont été éduqués par la gence des prêtres catholiques savent à quelques frustrations leur être anémié par une morale soporifique pour les plaisirs du corps est enchaîné pour le reste de leur vie. Ils sortent de leurs écoles avec des cerveaux hypertrophiés et des corps hypotrophiés. L'enchaînement à la morale catholique est presque toujours une condamnation à la frustration sexuelle pendant tout une vie ; et une maladie de l'âme.

Na de Chine, lorsque Marco Polo entend parler des Na lors de son voyage en Chine, il parle de cette population comme d'une société humaine exceptionnelle. Il insiste sur le fait que la femme se donne aux hommes selon son bon vouloir et que l'on pratique la liberté sexuelle sans honte. De même, les Han, population majoritaire en Chine et maîtres de l'appareil politique depuis la Révolution de Mao Tsé Toung, ne pouvaient comprendre ni accepter cette société sans mariage ni système patrilinéaire. Dès lors, ils vont entreprendre, depuis les années 1958, de désorganiser le système traditionnel de liberté sexuelle en préconisant, voire en imposant la monogamie. Mais, malgré la sévérité de la révolution culturelle et des mesures administratives draconiennes, nulle entreprise politique ne réussit à ébranler la solidité des traditions Na. En définitive, il a fallu attendre la scolarisation presque systématique des enfants na pour voir s'opérer quelques changements. En effet, comme les livres véhiculent la langue et les valeurs culturelles han, qui élèvent la monogamie au rang de valeur suprême, idéale même, les jeunes na, instruits dans ces valeurs, éprouvent de plus en plus de réticence à perpétuer les traditions de leur propre société, en ce qui concerne notamment la polyandrogynie et le système matrilineaire, c'est-à-dire des enfants sans père. Ils enseignent à leur tour ces mêmes valeurs han aux enfants d'aujourd'hui. Par ce moyen de globalisation de la culture han en Chine, cette société de femmes pourrait un jour disparaître. Mais, qu'est-elle ?

➤ IV — a — Présentation de la société na

D'après plusieurs études plus ou moins abouties demandées par les autorités han sur les Na, l'étude scientifique la plus complète possible a été conduite dans les années 1990 par l'anthropologue chinois Cai Hua²⁹. Les Na figurent parmi les populations qui habitent la province de Yunan (sud-Ouest de la Chine) appelées par les Han No-SO. Mais ils se nomment eux-mêmes Na. Ils se situent précisément dans le canton de Yongning qui est rattaché au district autonome de Ningland. Cette zone montagneuse permet à cette population d'occuper un espace qui confère à la physionomie du tout un regroupement de villages. C'est un peuple d'agriculteurs essentiellement qui pratiquent un peu d'artisanat et de commerce. Ils sont estimés à environ 30.000 personnes ; autant dire une population très minoritaire dans la Chine contemporaine (un milliard et trois cent millions d'habitants) mais célèbre parce que son mode d'organisation intrigue les hommes depuis le Moyen Âge.

➤ IV — b — L'organisation sociale na

Les Na pratiquent deux religions essentiellement en faisant coexister deux types de croyances qui, du point de vue de leur culture, s'articulent l'une par rapport à l'autre. Il s'agit de leur religion naturelle et du bouddhisme tibétain. Cependant, cette société dominée par

29 — Nous nous appuyons essentiellement sur ses recherches.

les femmes consent à confier les fonctions sacerdotales à des hommes. Ainsi, les « daba », prêtres de la religion naturelle et les « lama », religieux du bouddhisme tibétain sont des hommes.

En revanche, la physionomie de l'organisation sociale tient à la conception des phénomènes, à la vision du monde des Na. Faute d'une connaissance précise des lois et des mécanismes de la reproduction sexuelle³⁰, les Na pensent que les femmes pourraient être enceintes sans l'accouplement mais qu'elles accoucheraient d'espèces laides de vivants, comme les serpents ou les crapauds. Toutefois, pour donner naissance à un enfant, l'union de l'homme et de la femme est nécessaire. Dans le processus de la procréation, la femme est le noyau, le centre ; elle représente la place essentielle à laquelle l'homme se contente d'apporter une contribution, comme l'herbe de la terre attend la pluie pour pousser. Comme l'écrit à juste titre Cai Hua, « L'identification de la progéniture à l'herbe est révélatrice, car elle sous-entend la présence, à l'origine, d'une graine dans la terre (le ventre de la femme) dont le développement est amorcé par un apport extérieur : la pluie (le sperme). Ainsi, l'homme n'est en quelque sorte qu'un arroseur ». En d'autres termes, son rôle dans la procréation consiste à « s'amuser (faire l'amour) », ce qui est « une bienfaisance pour la maison de la femme ». Dès lors, « dans l'accouplement, le but de la femme est de faire des enfants³¹, et celui de l'homme est à la fois de s'amuser et de faire acte de bienfaisance » [2000 : 96].

Cette conception des faits explique donc l'institution de la matrilignée chez les Na. L'enfant fait d'office partie du groupe de sa mère puisque la fille reste chez sa mère pour

30 — Une telle ignorance positive confirme notre hypothèse : à savoir que le vivant recherche le plaisir lié aux organes de la reproduction par rapport auquel le souci de l'auto-reproduction des espèces est second. Le vivant est motivé d'abord par sa complaisance dans le plaisir, la recherche effrénée du plaisir et ensuite seulement, par l'instinct de reproduction. En effet, si la Nature n'avait pour ainsi dire, attaché du plaisir à cette zone, il y a de fortes chances qu'aucun vivant ne s'aviserait d'user tant d'énergie, d'imagination et d'inventivité pour se reproduire.

31 — Cette conception n'est pas aussi erronée qu'elle en a l'air. Les études zoologiques et génétiques contemporaines lèvent le voile sur la réalité de ce phénomène de la nature. Ainsi, les recherches du Pr Bryan Sykes — La malédiction d'Adam — ont montré que certaines espèces vivantes se reproduisent bien sans accouplement. Le masculin est donc inutile au sens où son rôle est mineur. C'est même un appendice presque nuisible de la vie, avec l'expansion du Y chez l'espèce humaine. Comme les relations sexuelles n'ont pas pour but essentiel la procréation, mais bien la nécessité de se procurer du plaisir, la question des enfants ne se pose pas aux yeux du masculin. C'est du moins ce qu'affirme Cai Hua : « *Au début de leur vie sexuelle, les jeunes femmes ne cherchent qu'à s'amuser. Ce n'est qu'au bout de quelques années qu'elles ressentent un désir d'enfants dans le cas, bien entendu, où elles ne sont pas tombées enceintes entre-temps. De leur côté, les hommes ont pour but de s'amuser...* » [2000 ; 172]. Aussi, les mères ne sont pas tenues de dire à leurs enfants qui est leur père ; d'autant plus qu'un certain nombre d'enfants n'ont pas de père connu car la société compte un grand nombre d'exemples « où 10 enfants d'une femme sont de dix géniteurs différents » (p.174). Quand bien même les enfants dévisagent leurs géniteurs, ceux-ci ne s'avisent ni de leur dire, ni de le confirmer. Les enfants ne sont pas leurs enfants : ils appartiennent à leurs mères et à leurs oncles maternels.

contribuer à l'agrandissement de la famille maternelle. La résidence du groupe de parents, chez les Na, est essentiellement matrilineaire. Chaque matrilignée comprend deux chefs ou « dabu » qui ont des fonctions différentes : le chef féminin est en charge de la gestion des « affaires intérieures de la maisonnée : distribution annuelle des vêtements, gestion des réserves et des dépenses, organisation du travail au foyer et aux champs, service quotidien des offrandes aux ancêtres, préparation et distribution des repas quotidiens »³² [2000-99]. En revanche, le chef masculin s'occupe essentiellement des « affaires extérieures comme contacter les étrangers pour tout ce qui touche à la terre, au bétail et aux entraides temporaires ou annuelles ». (p.99)

Ce type d'organisation sociale singulière qui bouleverse les classifications anthropologiques supposées universelles, institue différemment les liens inter-humains à l'intérieur de la maison. Ainsi, selon Cai Hua, « La place de la relation mari/femme est remplacée en très grande partie par celle de la relation sœur/frère. De ce fait, la relation sœur/frère a deux aspects : l'un entre sœur et frère, et l'autre entre sœur-frère et les enfants de la sœur étant donné le tabou contre l'inceste » [2000-115]. Dès lors, la responsabilité familiale est toujours conjointe, celle qui consiste, sur le plan matériel et affectif à apporter des soins aux enfants de la sœur. En cogérant l'éducation des enfants, l'autorité, les Na ont exclu la relation père/fils ou père/fille, laquelle est assurée par leur oncle maternel. Mais la société a institué un système de règles rigoureuses et strictes, voire très sévères concernant l'inceste. Le rapport sexuel est banni, honni même entre frère et sœur. Il n'est admis et libre qu'entre celle-ci et ses différents partenaires étrangers au groupe familial. Car tous les individus issus d'un même ancêtre féminin se reconnaissent comme consanguins. En ce sens, quel que soit le lieu où ils pourraient habiter dans l'espace, la relation sexuelle est absolument interdite entre eux. Pour montrer à quel point ce genre de relation est dangereux pour les particuliers et le groupe lui-même, ils se fondent sur des conceptions qui sont en partie justes. En effet, ils « estiment que les enfants nés de l'inceste seront anormaux. Ils ne pourront pas grandir et vont mourir très jeunes. L'inceste peut aussi susciter la mort des animaux domestiques de la lignée des incestueux » [2000 : 101].

Pour éviter toute relation sexuelle incestueuse, les rapports d'évitement sont de rigueur : en présence des consanguins des deux sexes, il est interdit d'avoir des relations sexuelles et de faire allusion à toute vie affective et sentimentale. En dehors

32 — Cette dernière est universelle chez l'espèce humaine. Mais, à la différence des Na, dans les systèmes sociaux patrilineaires où le masculin a inventé des mythes religieux pour s'approprier la souveraineté exclusive, c'est bien lui qui est aux commandes de la maisonnée.

de la maisonnée, les consanguins des deux sexes ne peuvent se baigner en même temps, ni danser à proximité. Pour s'éviter, ils recherchent la compagnie de groupes différents. Comme les mots obscènes et grossiers ont finalement une connotation sexuelle, on les interdit dans les conversations de la vie quotidienne en famille. Toutefois, quand malgré ces précautions, les règles de la prohibition de l'inceste sont enfreintes, les sanctions sont terribles pour les auteurs. Elles sont de trois sortes, selon Cai Hua : d'abord on leur donne un panier plein d'herbes et une corde à manger ; ensuite, on les attache ensemble avec des cordes faites à partir d'une peau de bœuf, avant de les déposer dans une fosse creusée à cet effet, l'homme au-dessus de la femme. On commande alors à chaque famille d'apporter une hotte de bois pour les brûler publiquement. Enfin, on peut les enfermer dans une grotte où on les laisse mourir de faim et de soif. Hormis ces cas de figure, l'activité sexuelle est absolument libre.

➤ IV — c — La polyandrogynie, un modèle de liberté sexuelle (femmes et hommes) conforme à la nature et aux caprices des besoins sexuels du vivant

Dans la société Na, la vie sexuelle est codifiée dans le temps et elle varie suivant le sexe : elle commence à 13 ans pour les filles et se termine à 55 ans pour les femmes ; et il en va de même pour les garçons au commencement, mais différemment pour la fin, 61 ans. Toutefois cette codification n'est pas stricte : au-delà de cette limite, la vie sexuelle est désapprouvée mais non interdite. Il est établi qu'en général, les filles inaugurent leur vie d'açia (amante à multiples partenaires sexuels) à 15 ans et les garçons à 17 ans. Le principe fondamental qui règle les relations sexuelles dans cette société polyandrogynique est, selon Cai Hua, le fait que « pour les açia personne n'appartient à personne. La fidélité en tant que contrainte sociale n'existe pas. Et la virginité n'a pas d'importance » [2000 : 172]. Partant de ce fait essentiel, il existe trois genres d'union sexuelle chez les Na : la visite furtive, la visite ostensible, la cohabitation et éventuellement le mariage depuis les réformes matrimoniales récentes imposées par l'Etat chinois.

D'abord, les visites furtives : elles se caractérisent par le fait que femmes et hommes décident d'entretenir librement des relations sexuelles avec plusieurs partenaires et changent selon leur gré. Elles ont lieu dans le présent de l'acte sexuel et elles n'ont pas de futur. Tout se passe en dehors de toute notion de contrainte et c'est en ce sens qu'ils s'appellent eux-mêmes « açias », c'est-à-dire amants ou ceux qui s'accouplent par convenance personnelle. La visite furtive naît d'une « rencontre galante à la dérobée... qui se déroule sans que le sachent les consanguins, notamment les adultes masculins, de la

visitée » [2000 ; 143]. La durée d'une telle rencontre est variable suivant la volonté et/ou le désir des partenaires : elle est réduite à une nuit ou peut s'étendre sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois ou quelques années. L'heure de visite se situe autour de minuit et prend fin avec le chant du coq annonciateur du matin. Elle se fait discrètement, dans la chambre de la femme et à l'insu des femmes de la lignée de l'homme et des hommes de la lignée de la visitée. La gente féminine de la visitée est toujours mise au courant de ces visites furtives mais elle n'oppose aucun refus dès lors que le principe de l'égalité de l'homme et de la femme est respecté. La femme et l'homme restent libres de faire des avances à l'un ou à l'autre sachant que chacun jouit du droit absolu d'accepter ou de refuser³³. Les visites furtives ne sont pas liées aux seuls membres d'un même village : usant d'intermédiaires amis, il est possible aux garçons des autres villages, notamment voisins, d'entreprendre et d'entretenir de telles relations. C'est ce qui fait dire à Cai Hua que dans un « village ou même dans les villages proches, un garçon (peut connaître) des relations d'açia avec toutes les femmes de sa classe d'âge » [2000 ; 166]. Un individu, fille ou garçon, est d'autant plus loué, envié qu'il est capable de connaître le plus grand nombre possible d'açia : à l'inverse, on n'hésite pas à se gausser de celui qui n'a qu'une açia ou peu d'açia. Pour permettre à tous d'être les meilleurs en matière de nombre d'açia, l'éventail du choix des amants est très ample suivant les tranches d'âge.

Il existe des règles qui régissent les relations d'açia. Nous retiendrons ici quelques-unes qui nous paraissent caractéristiques de l'esprit na.

« Tout individu a la liberté totale de choisir son partenaire ; femmes et hommes sont à égalité pour prendre l'initiative d'exprimer leur penchant à qui leur plaît. La rencontre galante peut s'effectuer avec un rendez-vous pris à l'avance ou à l'improviste, à la condition que les deux intéressés soient consentants. Chaque individu peut entretenir parallèlement des relations d'açia avec plusieurs partenaires.

Femmes et hommes sont indépendants dans leur vie sexuelle : pour un individu, institution, dissolution et rétablissement de la relation d'açia avec quelqu'un ne dépend que de sa volonté [2000 ; 175-176].

La visite ostensible constitue, ensuite, la deuxième modalité d'union sexuelle. Mais celle-ci est souvent une suite logique de la première. Elle résulte de la volonté de deux partenaires de nouer des liens profonds s'ils jugent que leurs sentiments mutuels sont suffisamment profonds pour aspirer légitimement à ce genre de lien. Dès lors, « les deux

33 — Toutefois, un homme qui a essuyé un échec auprès d'une femme peut parfaitement, à son insu, s'introduire dans son lit et faire l'amour avec elle. Comme cela se fait dans la discrétion, elle ne peut refuser ni crier.

partenaires échangent leurs ceintures symbolisant ainsi leur souhait de durée de leurs sentiments et leur amour ». (p.18). Cai Hua estime à 40% le nombre des hommes qui établissent ce genre d'union. Aussi, lorsque la femme est d'accord, elle informe sa mère de ce projet et, au cours d'un repas rituel, il est reçu officiellement dans la famille de sa partenaire. En revanche, l'homme n'a pas besoin de dire quoi que ce soit à sa propre famille quant à son engagement dans une relation de visite ostensible. Même dans ce choix particulier, les individus restent totalement libres. Ils instaurent seulement entre eux le privilège des relations sexuelles qui a une part de devoir mutuel sans pour autant renoncer aux rapports d'açia. La femme est seulement tenue de renvoyer un visiteur furtif quand son partenaire sexuel ostensible s'annonce. Selon Cai Hua, « une telle duperie est mal vue mais on ne peut s'y opposer. En effet, chacun des partenaires poursuit en cachette la rencontre avec les autres, lorsque cela les arrange. Etant donné que les dhu zi' d'hu mi ne vivent pas sous le même toit et qu'ils ne se voient pas tous les jours, ils ne peuvent pas se surveiller » [2000 ; 186]. Quoi qu'il en soit, même dans ce genre de relation, une femme enceinte s'accorde le droit de continuer à recevoir des partenaires furtifs aussi longtemps qu'elle le désire, c'est-à-dire deux ou trois mois avant son accouchement.

En définitive, la visite ostensible relève de la liberté du choix d'un partenaire sexuel en raison de désirs et de penchants sentimentaux mutuels. Celle-ci est inaugurée dans la famille de la femme et elle conduit au privilège sexuel et au respect de celui-ci. Mais chacun des partenaires vit sous le toit de sa propre unité ou famille consanguine.

Enfin, le troisième mode d'union sexuelle consiste en la cohabitation. Celle-ci, à son tour, résulte des deux précédentes modalités d'union sexuelle, en l'occurrence, la visite furtive et la visite ostensible. Elle permet une installation durable chez l'un ou l'autre partenaire. Cai Hua souligne que, dans les temps récents, lorsqu'un homme accède à un statut éminent par l'exercice d'une haute fonction administrative ou par le commerce, il invite sa partenaire à venir vivre sous le même toit que lui ou sa famille maternelle. Mais, cette cohabitation est souvent cause de conflits entre les femmes : sa mère et ses sœurs d'un côté et de l'autre, sa partenaire. Dans cette situation, l'homme est plutôt perdant car les Na eux-mêmes reconnaissent qu' « une femme qui s'installera chez autrui sera chargée de la fonction de chef de la maisonnée (d'accueil). Un homme qui s'installera chez autrui sera pris pour serf (par la maisonnée d'accueil) ». [2000 ; 209]. Pour ce faire, il doit être accommodant avec tout le monde, notamment avec les enfants de sa partenaire. Et ceux-ci n'ont pas à s'occuper de lui à sa vieillesse. Il n'y a aucun devoir moral qui les lie à lui comme à leurs oncles maternels. C'est un malheureux étranger qui ne trouve pas sa vraie place dans la famille d'accueil. Lorsqu'il s'absente quelque temps, sa cohabitante peut avoir des visites

furtives comme elle le désire. Mais, il peut lui aussi faire des visites furtives à d'autres femmes. Lorsque des problèmes se posent, l'homme peut être chassé de sa famille d'accueil y compris par ses propres enfants sur lesquels il n'a aucun droit.

Dès lors, ce genre d'union sexuelle est fragile et elle peut à tout moment être dissoute : soit par incompatibilité de caractère, soit parce que l'oncle de la partenaire l'exige quand il devient un poids économique pour la famille, soit en raison de sa vieillesse, puisqu'il n'est plus d'aucune utilité dans la lignée d'accueil. A cet effet, Cai Hua remarque que « la cohabitation est une modalité fort délicate, la lignée ayant besoin soit d'une femme, soit d'un homme, mais son existence n'est ni confortée ni protégée par la société. A tout moment il suffit que l'un des deux intéressés désire l'interrompre pour qu'elle prenne obligatoirement fin sans formalité ni rituel » [2000 ; 215].

Quant au mariage, au sens classique du terme, il apparaît comme un épiphénomène chez les Na, qualifiés par Cai Hua comme une « société de célibataires » (p.335). Comme genre d'union sexuelle, il est aussi le fruit de visite furtive et/ou ostensible. Mais le mariage doit obéir au principe de l'égalité entre épouse et mari. L'on se marie peu ou exceptionnellement chez les Na. Les raisons d'une telle union sexuelle sont les suivantes : quand, dans une génération donnée, il n'y a pas ou presque pas de descendants, on se marie pour constituer une lignée. L'union avec un individu d'une autre société peut conduire également à ce fait. Quoi qu'il en soit, dans cette société où l'on se glorifie du nombre de ses conquêtes sexuelles (aça), le mariage passe presque inaperçu ; il est même ridicule et relève d'une curiosité. Lors de ses enquêtes sur le terrain, à propos d'un homme marié, une femme fait la remarque suivante au chercheur : « Si tu veux savoir qui n'a connu qu'une seule femme pendant toute sa vie, celui-ci est le seul. Après le festin, il reste à la maison. » Puis, se ravisant, elle précise : « Oh ! non, non ! Avant le festin, il a connu plusieurs filles. Mais, après, simplement une seule » [2000 : 24]. Ce trait d'esprit montre que se marier et se contenter d'une seule femme n'est pas valorisant. C'est même un état pitoyable. Il est préférable de rester libre et d'assumer librement sa sexualité comme on le désire, sans jugement moral³⁴ ni inhibitions psychologiques et religieuses.

➤ IV — d — Des conséquences heureuses de la polyandrogynie³⁵

Dans cette société fondée sur la pratique sexuelle libre, on peut retenir trois valeurs essentielles recherchées comme un idéal sous d'autres cieux, comme le monde

34 — Dans le monde occidental, l'activité sexuelle des homosexuels, entre autres, s'inscrit résolument dans une telle logique. En effet, dans son dernier ouvrage, *Nos hommes à nu*, une des personnes interrogées par Valérie Colin-Simard, semble le confirmer : « Je fais l'amour comme d'autres vont au musée » (p.52)

35 — Le terme de polygynandrie a le même sens.

occidental, mais jamais réalisées dans les faits. Il s'agit de la liberté, de l'égalité et du respect absolu entre hommes et femmes et de la paix civile.

D'abord, la liberté : l'union sexuelle n'implique aucune soumission des partenaires engagés dans ce lien à l'un ni à l'autre en ce que, même dans ce cas, personne n'appartient à personne, d'une part ; d'autre part, cette liberté de chacun des deux sexes se manifeste aussi par l'indépendance de l'un par rapport à l'autre. Ainsi en est-il de la réciprocité des dons. Lorsqu'un homme offre quelque cadeau à une femme, celle-ci n'est pas en reste. Elle va lui témoigner pareillement son attachement en lui offrant un présent équivalent : par exemple, « une jupe, une veste, une paire de chaussures et une écharpe pour la femme » donne lieu à un échange d'une « veste, un pantalon, un chapeau et une paire de chaussures pour l'homme » [2000 ; 183]. Les services ne sont jamais à sens unique afin de respecter le principe fondamental de la société Na de la liberté subjective et de la dignité de chacun, femme et homme.

Ensuite, l'égalité et le respect de chacun : lorsque des amants tentent de séduire leurs aïas par des cadeaux, celles-ci leur répondent : « Amusons-nous, si nous nous plaisons. Pas la peine de m'apporter des cadeaux ou de l'argent » [2000 ; 155]. Même s'il advient qu'un homme riche parvienne à conquérir une femme par l'argent, cela n'aura aucune incidence sur la nature de la liaison sexuelle dans la mesure où les cadeaux, voir l'argent, n'ont aucune importance dans les relations d'aïas. Ceci permet à chacun des partenaires de rompre la liaison à tout moment et selon son gré, dès lors qu'on ne cesse d'insister sur le fait que personne n'appartient à personne. Une telle égalité et un tel respect laissent la femme et l'homme libres de recevoir plusieurs visiteurs au cours d'une nuit et de rendre visite à plusieurs femmes dans la même nuit. Les enfants bénéficient du même sens du respect. En effet, même issus de pères différents, au sein de la lignée maternelle et dans la société elle-même, ils sont traités et considérés de façon égale.

Enfin, la paix civile : la société, en bannissant le mariage comme impropre à générer la paix civile, a compris, parmi tous les peuples de la terre, que le scrotum du masculin est une perpétuelle usine à explosion. Il faut éviter d'attendre qu'elle soit trop pleine et prête à exploser. Il faut lui laisser la possibilité constante de décharger son contenu avant de générer les dégâts sociaux dont il est essentiellement le facteur principal : viol, agression ; toutes sortes de violences sociales en somme. Elle a compris que loin de calmer cette ardeur, le mariage la suscite souvent. En effet, celui-ci est facteur de jalousie qui n'est rien d'autre qu'un égoïsme de mauvais aloi ; et le masculin s'en sert pour développer son instinct de possession et surtout pour dominer le féminin. A l'inverse, la libre union sexuelle des individus est le moyen d'éviter de tels heurts. Les Na eux-mêmes le reconnaissent

quand ils avouent : « La relation entre açia est innocente, pure et tout à fait libre. Une fois que la décision d'amour est prise par eux-mêmes, ils ne jouissent que du plaisir spirituel et non pas de plaisir matériel. Il s'ensuit que cela évite un grand nombre de conflits. Leur famille est très solidaire et heureuse : ainsi n'apparaissent pas les disputes entre mari et épouse, la querelle entre père et fils, la haine entre belles-sœurs (les épouses de deux frères), ainsi que la discordance entre belle-mère et belle-fille. L'amour entre mère et fille, chez eux , est bien perpétuel.

Les açia ont la liberté de rester ensemble, s'ils s'entendent bien, et de se séparer lorsqu'ils ne s'accordent pas, sans que cela ne pose un problème » [2000 : 15-16]. Dès lors, même dans le cas des unions ouvertes ou ostensibles, voire des rares mariages, sachant qu'aucune raison ne peut obliger une femme à demeurer fidèle à son compagnon, si tel n'est pas son désir, celui-ci se fait une raison : il se dit qu'il a toute la vie pour passer la nuit en sa compagnie ; et ceci est d'autant plus vrai que tout le monde confesse que sur mille femmes, on en compterait sans doute une seule qui voudrait rester « fidèle » à son compagnon. Les rares cas de troubles qui ont conduit à une violence physique sur une femme, jusqu'au meurtre, sont le fait d'hommes jaloux dans le mariage.

Cette société polyandrogynique atteint le bonheur social en se fondant sur la liberté sexuelle et la multiplicité des partenaires. Le philosophe Charles Fourier a compris que l'homme n'ayant qu'une seule vie, il est impératif qu'il cherche, par tous les moyens possibles, à être heureux. Et comme l'une des sources du bonheur est l'activité sexuelle, il va prôner un nouveau monde fondé sur l'amour sexuel libre. L'individu humain sera d'autant plus heureux qu'il peut se livrer à une activité sexuelle sans interdits et sans limites. Et tout ce qui pousse aux extrêmes, comme les passions, est aussi source de bonheur inouï. Dans la préface à son *Le nouveau monde amoureux*, Simone Debout-Oleszkiewicz remarque que Fourier, « d'un bel et noble échange amoureux, il tire le principe d'une vie exaltée et, du concert exubérant des germes passionnels en perpétuelle éclosion, la prévision d'une métamorphose sociale aussi merveilleuse et naturelle que celle de la hideuse rampante chenille qui se fait brillant aérien papillon ». [1999 ; XVI]. Ainsi, selon Charles Fourier, le pris à payer pour la transformation heureuse de la société réside dans le renoncement à ses interdits moraux qui frappent la libre activité sexuelle. Et en ce sens, une société est d'autant plus heureuse ou plus harmonieuse qu'elle lève tous les tabous relatifs à la sexualité et qu'elle autorise la liberté sexuelle. A l'inverse, elle interdit la possession égoïste du corps et de la personne de l'autre, sujet souverain dans l'exercice de sa liberté et l'exclusivité de la relation sexuelle.

En ce sens, la liberté sexuelle et le respect de celle-ci, c'est-à-dire des volontés individuelles par chacun sont le fondement du mode d'être culturel de cette société na. Ce fait social a l'avantage de proscrire toute forme de prostitution³⁶. Même si la société comprend le sentiment de jalousie, le tolère, il ne peut pour autant déroger au principe de la liberté individuelle. Mais elle reconnaît que la jalousie est potentiellement source de conflit et donc de désordre social³⁷. Aussi, l'on a pitié du jaloux ; on méprise la jalousie et l'on témoigne de la condescendance par rapport à ce sentiment, comme le fait remarquer, à juste titre, Cai Hua. En effet, cet auteur pose la question à un Na à propos de la jalousie : « Es-tu jaloux ? » Il lui répond aussitôt : « Non, pas jaloux. Telles sont nos coutumes. Même si tu es jaloux, ça ne sert à rien. Les femmes ne manquent pas. Il en existe à côté. Il suffit simplement de faire quelques pas de plus. D'ailleurs, une femme ne vous doit rien. Il n'y a pas de raison d'être jaloux. » [2000 ; 162]. Comme les filles et les femmes sont à tout le monde, ou du moins, copulent avec qui elles veulent, la fidélité aux partenaires sexuels n'a pas lieu d'être. D'ailleurs, personne n'y songe, comme l'affirme Cai Hua : « Selon les Na, le serment de fidélité est honteux car perçu comme un négoce, un échange ce qui n'est pas conforme aux coutumes... Il traduit qu'aucune relation sexuelle ne peut mener les amants à se promettre le monopole de leur sexualité, ni les conduire à se donner, s'échanger ou se vendre. La sexualité n'est pas un marchandage, mais une affaire purement amoureuse ou sentimentale, qui n'implique aucune contrainte mutuelle ». (p.163-164).

Conclusion

36 — Il y a eu des tentatives d'une forme de prostitution. En effet, avec l'ouverture du Canton yongning aux étrangers, notamment aux commerçants han et tibétains, des femmes organisaient des visites furtives moyennant quelque compensation matérielle. Comme les autres groupes culturels sont fermés à la pratique des *acias*, ces visites ont été perçues par les *Na* comme une forme de prostitution. Les femmes sujettes à ces pratiques ont été honnies et tellement humiliées qu'elles ont vite abandonné cette voie. La prostitution pure est donc bannie dans cette société.

37 — Chez les Ache, Pierre Clastres raconte la mésaventure d'un homme qui s'est trouvé en conflit avec un jeune rival courtisé par son épouse. Comme elle désirait à tout prix le faire céder, elle le rejoignait seule dans la forêt pour l'obliger à s'accoupler avec elle. Le mari l'ayant su entra dans une grande colère et une jalousie si aveugle que ce dernier sentiment risquait de causer des troubles sociaux. Comme il ne pouvait rien contre sa femme de peur de la perdre, il se résigna à accepter le rival en question dans son foyer comme le second mari de son épouse. Dans un tel cas de figure, les hommes Aché n'ont guère de choix. Car, selon Clastres, « *lorsqu'un célibataire entre en compétition avec un homme marié, plutôt que de laisser la situation se pourrir en une semi-clandestinité qui inévitablement, aboutirait à semer le désordre dans la société et à dresser les uns contre les autres les alliés, parents respectifs des deux rivaux, plutôt donc que de faire courir un risque à brève échéance mortel pour la tribu, on décide – la pression de l'opinion publique aidant – que l'amant « secret » deviendra un officiel « mari secondaire » de la femme qu'il convoite. La concurrence entre les hommes est dès lors supprimée* » [1992 ; 154-155]

En définitive, l'organisation de la vie sexuelle des Na de Chine, qui se fonde sur l'absolue liberté des individus à faire usage de leur corps selon leur seule volonté, des motifs sentimentaux, des désirs même purement instinctuels, hormonaux, arbitraires et souverains, présente l'image d'une humanité accomplie selon la nature. Car le mariage n'est qu'une pure convention, un phénomène culturel tardif dans la longue histoire de l'Humanité. Par elle, le masculin impose au féminin le monopole sur son activité sexuelle afin de s'assurer la légalité de la paternité des enfants. Au fond, par-delà ce désir animal, le mariage est une association entre deux individus de sexe opposé qui établit un fonds commun de biens au bénéfice de leur progéniture. Il voudrait fonder ainsi un lieu d'affinité des membres de la *pater familias* socialement significatif.

Mais, le mariage comme double relation sexuelle et économique n'aboutit pas forcément au bonheur des conjoints. La lassitude est génératrice d'infidélité et la cohabitation permanente est source de conflits de toutes sortes au quotidien. Dans cette institution qui charge le féminin de responsabilités plus que de raison et qui nuit grandement à son bonheur, à son désir effréné de varier et de multiplier ses sources de plaisir sexuel, le masculin a le beau rôle : la société lui reconnaît la possibilité implicite de l'infidélité. Dès lors, à quoi sert le mariage s'il ne peut rien garantir quant à la réalisation des promesses dont il est censé être porteur ? D'autant plus que de nos jours, des scientifiques comme Jared Diamond, démontrent que les parents, hors mariage, sont de plus en plus nombreux. C'est du moins ce qu'il écrit : « Aux États-Unis, il y a plus de parents seuls que de parents qui élèvent leurs enfants à deux, et la majorité des parents seuls sont des femmes.

Parmi les hommes qui restent mariés, nous en connaissons tous qui prennent mieux soin d'eux-mêmes que de leurs femmes et de leurs enfants, et qui dissipent une quantité démesurée de temps, d'argent et d'énergie en aventures extra-conjugales et en signes extérieurs de richesse et de civilité : voiture, sport, consommation d'alcool [...] La contribution masculine à l'entretien du foyer et aux soins des enfants est encore plus faible que dans quelques autres pays industrialisés comme l'Australie, le Japon, la Corée, l'Allemagne, la Pologne et la France... » [1999 : 122-123]. En fait, l'homme ne sert absolument à rien si ce n'est à nuire au bonheur de la femme et à causer des troubles dans la société³⁸.

38 — Nous le démontrerons dans un prochain écrit si nous avons le temps pour réaliser ce travail.

RESUME	2
INTRODUCTION	4
I — LA RECHERCHE DU PLAISIR DANS LE POLYPARTENARIAT SEXUEL COMME NECESSITE BIOLOGIQUE ET COMME PHENOMENE UNIVERSELLEMENT REPANDU DANS LA NATURE	6
II — POLYANDRIE OU POLYANDROGYNIE, UN PHENOMENE HUMAIN PERMANENT	13
III — ETUDE DE CAS DE POLYANDRIE EN FRANCE	21
IV — LES NA DE CHINE, UN MODELE DE POLYANDROGYNIE, UNE SOCIETE SANS GUERE	30
CONCLUSION	40
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	43

Références bibliographiques

- Aristote (1993) : *De l'âme*, Trad. De R. Bodéüs, Garnier- Flammarion, Paris.
- Atzeni Sergio (2000) : *Le fils de Bakounine*, La Fosse aux Ours, Lyon.
- Bamony Pierre (2001) : *La solitude du mutant — Eloge de la bi-culture*, Thot, Grenoble.
- Bekwith Carol, Fisher Angela (2002) : *Cérémonies en Afrique*, Edit. de La Martinière, Paris.
- *La Bible de Jérusalem* (1975), Desclee de Brouwer, Paris.
- Clastres Pierre (1992) : *Chronique des Indiens Guayaki — ce que savent les Ache, chasseurs nomades du Paraguay*, Plon, Paris.
- Colin-Simard Valérie (2004) : *Nos hommes à nu*, Plon, Paris
- Diamond Jared (1999) : *Pourquoi l'amour est un plaisir — L'évolution de la sexualité humaine*, Trad. De l'anglais par Claire Guéron, Hachette, Paris.
- Encyclopédie Universalis, Paris.
- Epicure (1997) : *Lettres à Ménécée*, Textes établis et traduits par Marcel Conche, PUF, Coll. « Epiméthée », Paris.
- Fourier Charles (1999) : *Le nouveau monde amoureux*, Edition établie et présentée par Simone Debout-Oleszkiewicz, Paris.
- Hérodote (1946) : *Histoires, Belles*, Coll. Des Universités de France, Paris.
- Hua Cai (2000) : *Une société sans père ni mari — Les Na de Chine*, PUF, Coll. « Ethnologies », Paris.
- Juvet Michel (1992) : *Le sommeil et le rêve*, O. Jacob, Coll. Points, Paris.
- Kardiner A. (1969) : *L'individu dans sa société*, Gallimard, Paris.
- Lorenz Konrad (1997) : *L'agression — Une histoire naturelle du mal*, Trad. De l'allemand par Vilma Fritsch, Champs/Flammarion, Paris.
- Mead Margaret (1978) : *Mœurs et sexualité en Océanie*, France Loisirs, Paris.
- Platon (1982) : *La République*, Garnier — Flammarion, Paris.
- Rey Alain –Sous la Direction de- (1992) : *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris.
- Sade (Le Marquis) — Donatien Alphonse François : *La Philosophie dans le boudoir*, France Loisirs, Paris.
- Sykes Bryan (2004) : *La malédiction d'Adam — Un futur sans hommes — Trad. De l'anglais par Pierre-Emmanuel Danzot*, Albin Michel, Paris.

Journaux et magazines

- « Libération » du mardi 2004
- « Sciences et Avenir » n° 667, septembre 2002, L'infidélité au féminin.
- « Pour la Science » : Cerveau et Psycho – Amour et Désir, n° 2 Trimestriel juin – Août 2003.